REMPLACEMENT DE THERMOPOMPES PHASE 4 - FÉLIX LECLERC

820 BOULEVARD DE LA GAPPE, GATINEAU, QC

LÉGENDE - MÉCANIQUE

SYMBOLES	DESCRIPTION
	GÉNÉRAL
	TUYAUTERIE, CONDUITS ET/OU ÉQUIPEMENTS EXISTANTS
	TUYAUTERIE, CONDUITS ET/OU ÉQUIPEMENTS EXISTANTS À ENLEVER
	NOUVELLE TUYAUTERIE, CONDUIT ET/OU ÉQUIPEMENT
	PLOMBERIE/CHAUFFAGE
AET	TUYAUTERIE ALIMENTATION EAU TEMPÉRÉE
RET	TUYAUTERIE RETOUR EAU TEMPÉRÉE
DI	TUYAUTERIE DRAIN INDIRECT
	TUYAU VERS LE BAS
	TUYAU VERS LE HAUT
	ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE OU SOUPAPE PAPILLON
	BOUCHON DE TUYAU
	RACCORD
	SOUPAPE DE BALANCEMENT
Ⓢ	SONDE DE TEMPÉRATURE
	FILERIE DE CONTRÔLE
SA | XXXX	POINT DE CONTRÔLE (SB, SA, EB, EA)
	VENTILATION / CONTRÔLES
	CONDUIT D'ALIMENTATION D'AIR, VERS LE HAUT
	CONDUIT D'ALIMENTATION D'AIR, VERS LE BAS
	CONDUIT D'ÉVACUATION D'AIR, VERS LE HAUT
	CONDUIT D'ÉVACUATION D'AIR, VERS LE BAS
	CONDUIT D'AIR RIGIDE
	CONDUIT D'ALIMENTATION D'AIR FLEXIBLE
	CONDUIT D'ALIMENTATION D'AIR RIGIDE ROND
	RACCORD ROND SUR CONDUIT CARRÉ C/A VOLET DE BALANCEMENT
VB	VOLET BALANCEMENT
	DIFFUSEUR D'ALIMENTATION D'AIR
	GRILLE DE RETOUR OU D'ÉVACUATION
	DIFFUSEUR LINÉAIRE D'ALIMENTATION D'AIR

TABLEAU DES THERMOPOMPES EXISTANTES EAU/AIR

NO. DE LOCAL	MANUFACTURIER	MODÈLE	TAILLE DE L'UNITÉ	NO. SUR PLAN
CORRIDOR 1	ENERCON	SCEHW0302302	EHW 030	30
CORRIDOR 1	ENERCON	SCEHW0092302	EHW 009	09
F-1002	WATER FURNACE	UBH012SL000DANAN2A32SSD	UBH 012	12
CORRIDOR 2	ENERCON	SCEHW0092302	EHW 009	09
F-1035	ENERCON	SCEHW0122302	EHW 012	12
F-1035	ENERCON	SCEHW0232302	EHW 023	23
F-1135	ENERCON	SCEHW0302302	EHW 030	30
F-1123	CLIMATEMASTER	TCH009AGC30CLSS	TCH 009	09
F-1124	ENERCON	SCEHW0092302	EHW 009	09
CORRIDOR 1E	ENERCON	SCEHW0092302	EHW 009	09
CORRIDOR 2E	ENERCON	SCEHW0092302	EHW 009	09
F-2039	ENERCON	SCEHW0092302	EHW 009	09
F-2066	ENERCON	SCEHW0092302	EHW 009	09
F-2085	ENERCON	SCEHW0092302	EHW 09	09
F-2094	ENERCON	SCEHW0152302	EHW 015	15
F-1200	DAIKIN	WCCH4015BEYRS01YYBCYYY	TEA 015	15
CORRIDOR F-1208	THERMOPLUS	KHP 007	KHP 007	07
CORRIDOR 11	THERMOPLUS	KHP 012 H 4	KHP 012	12
VEST 11	THERMOPLUS	KHP 029 H 5	KHP 029	26
F1237	THERMOPLUS	KHP 007	KHP 007	07
CORRIDOR F-1300	THERMOPLUS	KHP 012 H 4	KHP 012	12
F-2213	THERMOPLUS	KHP 009 H	KHP 009	09
F-2216	THERMOPLUS	KHP 009 H	KHP 009	09
F-2232	THERMOPLUS	KHP 026 H 5	KHP 026	26
F-2232	THERMOPLUS	KHP 040 H 5	KHP 040	40
F-2232	THERMOPLUS	KHP 026 H 5	KHP 026	26
F-2232	THERMOPLUS	KHP 040 H 5	KHP 040	40
F-2232	THERMOPLUS	KHP 026 H 5	KHP 026	26
F-2352	THERMOPLUS	KHP 012 H 4	KHP 012	12
CORRIDOR 28E	THERMOPLUS	KHP 020 H 4	KHP 020	20

LISTE DES PLANS

M-001	NOTES GÉNÉRALES, LÉGENDES, TABLEAU, LISTE DES PLANS ET PLAN CLÉ
M-002	VENTILATION EXTRAIT DU 1er ÉTAGE - DÉMOLITION
M-003	VENTILATION EXTRAIT DU 2e ÉTAGE - DÉMOLITION
M-004	PLOMBERIE EXTRAIT DU 1er ÉTAGE - DÉMOLITION
M-005	PLOMBERIE EXTRAIT DU 2e ÉTAGE - DÉMOLITION
M-006	VENTILATION EXTRAIT DU 1er ÉTAGE - CONSTRUCTION
M-007	VENTILATION EXTRAIT DU 2e ÉTAGE - CONSTRUCTION
M-008	PLOMBERIE EXTRAIT DU 1er ÉTAGE - CONSTRUCTION
M-009	PLOMBERIE EXTRAIT DU 2e ÉTAGE - CONSTRUCTION
M-010	TABLEAU, PHOTOS DE RÉFÉRENCE, DÉTAILS MÉCANIQUES ET CONTRÔLES

NOTES GÉNÉRALES

1. TOUTES LES MESURES, EMPLACEMENT ET DIMENSIONS DES ÉQUIPEMENTS, CONDUITS, ETC. SONT MONTRÉS À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET DOIVENT ÊTRE VALIDÉS PAR L'ENTREPRENEUR AU CHANTIER.
2. LA LOCALISATION DES CONDUITS (NOTE 1), L'OUVERTURE ET LE RAGRÉAGE DE TOUTES LES SURFACES (MURS, PLANCHER ET PLAFONDS) SONT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. COORDONNER AVEC LES SOUS-TRAITANTS.
3. LES PLAFONDS EXISTANTS SONT DES PANNEAUX ACOUSTIQUES EN TUILES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLEVER, CONSERVER ET RÉINSTALLER LES TUILES, LES TRAMES DE PLAFOND ET LES PANNEAUX ACOUSTIQUES POUR LES TRAVAUX MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES. IL SERA AUSSI RESPONSABLE DE COUPER, RÉPARER OU REMPLACER LA TRAME DE PLAFOND, LES TUILES ET LES PANNEAUX ACOUSTIQUES SI REQUIS PAR LES TRAVAUX OU SI UN BRIS SURVIENT LORS DES TRAVAUX.
4. LES NOUVELLES THERMOPOMPES REMPLAÇANT LES THERMOPOMPES EXISTANTES INSTALLÉES DANS L'ENTRE-PLAFOND SERONT ÉGALEMENT INSTALLÉES DANS L'ENTRE-PLAFOND.
5. TOUS LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN MAÎTRE ÉLECTRICIEN (VOIR DEVIS).
6. LES SOUS-TRAITANTS MÉCANIQUES DEVRONT VÉRIFIER TOUTES LES POSITIONS DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
7. FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS, OUTILS ET MAIN D'OEUVRE POUR COMPLÉTER LE TRAVAIL, TEL QUE DÉTAILLÉ SUR CES PLANS ET EN ACCORDS AVEC LE DEVIS MÉCANIQUE.
8. LES SOUS-TRAITANTS MÉCANIQUES SERONT RESPONSABLES DE COORDONNER SUR LE SITE TOUTE INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES AVEC LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, EXISTANTS ET NOUVEAUX, ET AUTRES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES EXISTANTS. LES SOUS-TRAITANTS MÉCANIQUES DEVRONT PRENDRE CONNAISSANCE DES CONDITIONS EXISTANTES ET PRÉVOIR TOUT CONFLIT NÉCESSITANT DES MODIFICATIONS SUR LE SITE. AUCUNE RÉMUNÉRATION SUPPLÉMENTAIRE NE SERA OCTROYÉE POUR UN MANQUE DE COORDINATION.
9. LES SOUS-TRAITANTS MÉCANIQUES DEVRONT PROTÉGER LES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES EXISTANTS NON TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX.
10. LES PERCEMENTS DE MOINS DE 205mm DE DIAMÈTRE POUR LES TRAVAUX DE MÉCANIQUE SERONT FAITS PAR L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE.
11. LES DISPOSITIONS DE LA TUYAUTERIE, DES CONDUITS D'AIR AINSI QUE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SONT BASÉES SUR LES MODÈLES LISTÉS EN CRITÈRES D'ACCEPTATION. TOUTE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE DEVRA TENIR COMPTE DES DÉGAGEMENTS REQUIS, DE L'ESPACE DISPONIBLE, DU POIDS ET DE L'ORIENTATION DES RACCORDEMENTS. UNE DEMANDE POURRA ÊTRE REFUSÉE SELON CES CRITÈRES.
12. L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE CORRIGER LA TUYAUTERIE, LES CONDUITS AINSI QUE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SELON LES BESOINS DES UNITÉS ÉQUIVALENTES.
13. PRÉVOIR LE BALANCEMENT D'EAU ET D'AIR POUR CHACUNE DES NOUVELLES THERMOPOMPES ET FOURNIR LE RAPPORT DE BALANCEMENT À LA RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX.
14. LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉS ENTRE LE LUNDI 1ER JUIN ET LE VENDREDI 14 AOÛT. TOUT TRAVAIL EFFECTUÉ APRÈS CETTE DATE DEVRA ÊTRE RÉALISÉ DE SOIR OU DE FIN SEMAINE, ET CE, AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.
15. BALANCER TOUS LES DIFFUSEURS DONT LE DÉBIT EST INDIQUÉ EN PLAN. FOURNIR LE RAPPORT DE BALANCEMENT À LA RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX.

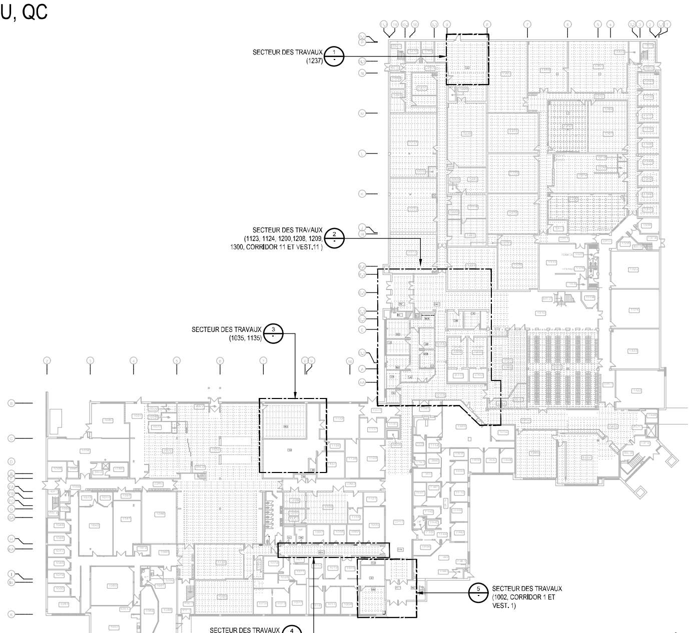
SECTEUR DES TRAVAUX (1237) 1
SECTEUR DES TRAVAUX (1123, 1124, 1200,1208, 1209, 1300, CORRIDOR 11 ET VEST.11) 2
SECTEUR DES TRAVAUX (1035, 1135) 3
SECTEUR DES TRAVAUX (CORRIDOR 2) 4
5 SECTEUR DES TRAVAUX (1002, CORRIDOR 1 ET VEST. 1)

PLAN D'ENSEMBLE - REZ-DE-CHAUSSÉE

ÉCHELLE: 1:500

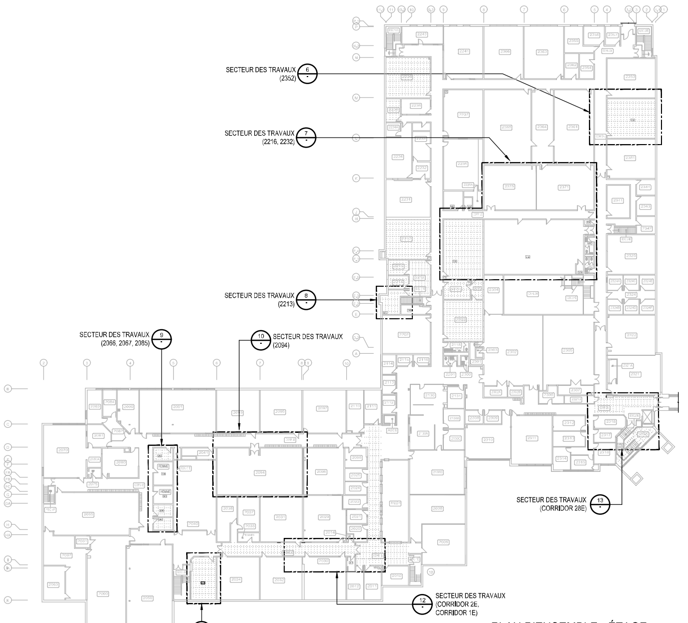
SECTEUR DES TRAVAUX (2352) 6
SECTEUR DES TRAVAUX (2216, 2232) 7
SECTEUR DES TRAVAUX (2213) 8
SECTEUR DES TRAVAUX (2066, 2067, 2085) 9
10 SECTEUR DES TRAVAUX (2094)
11 SECTEUR DES TRAVAUX (2039)
12 SECTEUR DES TRAVAUX (CORRIDOR 2E, CORRIDOR 1E)
SECTEUR DES TRAVAUX (CORRIDOR 28E) 13

PLAN D'ENSEMBLE - ÉTAGE

ÉCHELLE: 1:500

WSP
480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :

François Patry
39382
2026-04-10

CLIENT :

CEGEP DE L'OUTAOUAIS

RÉF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :

REMPLACEMENT DE THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

ÉM.	RV.	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET : CA0064408.7098	DATE : JANVIER 2026
ÉCHELLE ORIGINALE : INDIQUÉE	SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.
CONÇU PAR : C. URBINEZ	
DESSINÉ PAR : C. URBINEZ	
VÉRIFIÉ PAR : F. PATRY, ing.	25 mm

DISCIPLINE : MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :

NOTES GÉNÉRALES, LÉGENDES, TABLEAU, LISTE DES PLANS ET PLAN CLÉ

NUMÉRO DU FEUILLET : M-001

FEUILLET # : M-001 DE M-010

ÉMISSION : **ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES**

EN DATE DU : 2026/04/10

RV. 00

NOTES ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLEVER ET RÉINSTALLER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ. POUR TOUTES LES TUILES QUI SERONT ENDOMMAGÉES DÛ AUX TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REMPLACER PAR DES TUILES DE MÊME TYPE QUE CELLES EXISTANTES À SES FRAIS. AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, IL DEVRA VÉRIFIER LES TUILES ET AVISER L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TUILES ENDOMMAGÉES. PRÉVOIR L'AJOUT DE BÂCHES AFIN DE MINIMISER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. UNE FOIS CES TRAVAUX TERMINÉS, VEUILLEZ PROCÉDER AU NETTOYAGE DES ESPACES QUI ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR CES TRAVAUX.

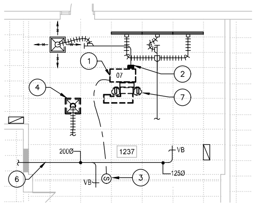

1 M-001 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

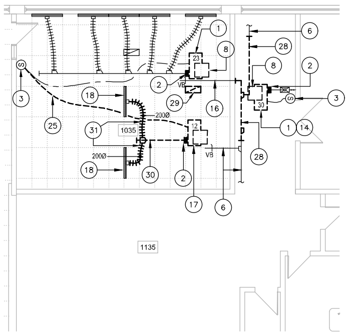

3 M-001 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

Ⓧ NOMENCLATURE

1. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À ENLEVER ET DISPOSER. DÉCONNECTER OU ENLEVER LE CONDUIT DE RETOUR EXISTANT. DÉCONNECTER LA FILERIE DE CONTRÔLE ET/OU LE PANNEAU DE CONTRÔLES POUR LE RACCORDEMENT DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. AVANT D'EN DISPOSER À L'EXTÉRIEUR DU SITE, AVISER LE CLIENT POUR PERMETTRE LE RETRAIT DE COMPOSANTES RÉCUPÉRABLES.
2. CONDUIT D'ALIMENTATION D'AIR EXISTANT À DÉBRANCHER DE LA THERMOPOMPE. À RACCORDER SUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
3. SONDE DE TEMPÉRATURE EXISTANTE À CONSERVER.
4. DIFFUSEUR EXISTANT OU GRILLE EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
5. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À CONSERVER.
6. CONDUIT D'ALIMENTATION EN AIR FRAIS À CONSERVER.
7. FILTRE À ROULEAU À ENLEVER. CONSERVER LE CONDUIT DE RETOUR ACCOUSTIQUE POUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
8. COUDE ACOUSTIQUE VERS LE HAUT RACCORDÉ SUR RETOUR D'AIR À CONSERVER. À RACCORDER SUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
9. CONDUIT EXISTANT DE VENTILATION À RETIRER À PARTIR DE CE POINT JUSQU'AU DIFFUSEUR SITUÉ DANS LE LOCAL 1124. BOUCHER DE FAÇON ÉTANCHE L'OUVERTURE SUR LE CONDUIT SORTANT DE LA THERMOPOMPE.
10. RACCORD DE CONDUIT DE VENTILATION OUVERT DANS L'ENTREPLAFOND. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION POUR LE NOUVEAU RACCORDEMENT.
11. CONDUIT DE RETOUR D'AIR À DÉBRANCHER DE LA THERMOPOMPE. À RACCORDER SUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
12. CONDUIT DE RETOUR À ENLEVER.
13. CONDUIT D'ALIMENTATION À ENLEVER.
14. DE LA TUYAUTERIE PASSE SOUS LA THERMOPOMPE. PRÉVOIR "LIFT" ET TOUT MATÉRIEL POUR PERMETTRE DE LA GLISSER HORIZONTALEMENT AVANT DE LA DESCENDRE. ENLEVER ET RÉINSTALLER LES CONDUITS SI NÉCESSAIRE.
15. CONDUIT DE RETOUR, PRÉSENTEMENT NON RACCORDÉ À LA THERMOPOMPE.
16. CONDUIT À ENLEVER AU BESOIN POUR L'ENLÈVEMENT DE LA THERMOPOMPE.
17. THERMOPOMPE NON RÉUTILISÉE À RESTER EN PLACE. ENLEVER CONDUIT DE RETOUR ET D'ALIMENTATION D'AIR.
18. DIFFUSEUR À CONSERVER À RELIER À LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION.
19. CONDUIT D'AIR FRAIS À MODIFIER. CONSERVER LE VOLET DE BALANCEMENT POUR REINSTALLER. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION M-006.
20. SUPPORT DE LA THERMOPOMPE À ENLEVER. LA NOUVELLE THERMOPOMPE ÉTANT DE DIMENSION SUPÉRIEURE.
21. CONDUIT À ENLEVER. BOUCHER À LA CONDUITE PRINCIPALE.
22. MUR EN BLOC DE BÉTON EXISTANT À RAGRÉER TEL QUE L'EXISTANT SUITE À L'ENLÈVEMENT DU CONDUIT.
23. FILTRES À ROULEAU ET CONDUIT À ENLEVER.
24. SECTION DE CONDUIT D'ÉVACUATION À RETIRER.
25. FILERIE DE CONTRÔLE EXISTANTE À ENLEVER ET DÉBRANCHER DE LA SONDE DE TEMPÉRATURE EXISTANTE.
26. MOBILIER EXISTANT À DÉPLACER TEMPORAIREMENT PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR PERMETTRE L'ENLÈVEMENT ET RÉINSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PHOTO DE RÉFÉRENCE No.1 AU PLAN M-010.
27. LES TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DU LOCAL DE LA SÉCURITÉ F-1208 DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS DE NUIT, ENTRE 23H00 ET 7H00.
28. SECTION DE CONDUIT D'AIR FRAIS RIGIDE RECTANGLE OU ROND À RETIRER POUR PERMETTRE LE REMPALCEMENT DE LA THERMOPOPME SITUÉE DANS LE LOCAL F1135. À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION M-006.
29. GRILLE DE RETOUR D'AIR À RÉLOCALISER. VOIR PLAN POUR CONSTRUCTION M-006 POUR NOUVELLE LOCALISATION. L'ENTREPRENUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉVOIR UNE NOUVELLE TUILE À PLAFOND À CET ENDROIT.
30. CONDUIT D'ALIMENTATION À RETIRER ET CONSERVER POUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE DANS LE LOCAL F1035.
31. CONDUIT FLEXIBLE À RETIRER ET EN DISPOSER.
32. SECTION DE CONDUIT D'ALIMENTATION D'AIR À RETIRER TEMPORAIREMENT JUSQU'AU REGISTRE COUPE-FEU AFIN DE PERMETTRE LE REMPLACEMENT DES THERMOPOMPES.
33. SECTION DE CONDUIT DE RETOUR D'AIR À RETIRER TEMPORAIREMENT JUSQU'AU REGISTRE COUPE-FEU AFIN DE PERMETTRE LE REMPLACEMENT DES THERMOPOMPES.
34. SONDE DE TEMPÉRATURE À RELOCALISER DANS LE CORRIDOR. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION M-007 POUR LE NOUVEL EMPLACEMENT.

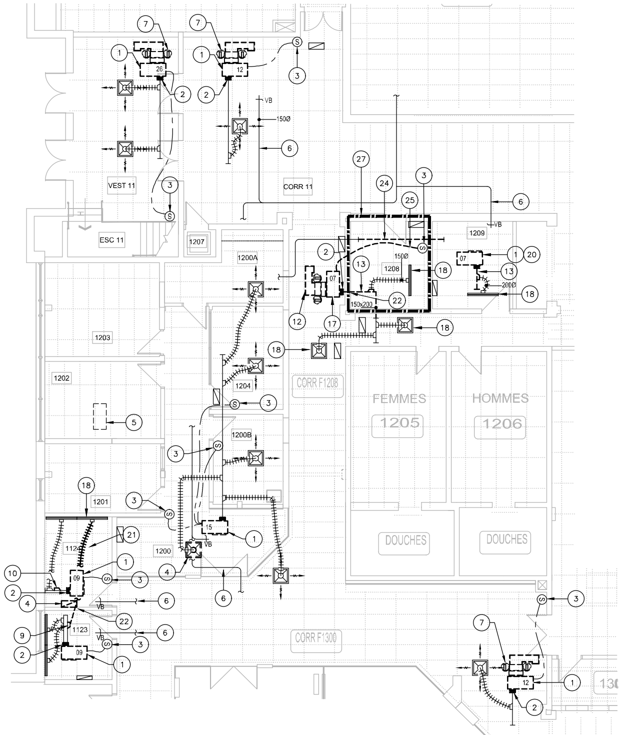

2 M-001 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

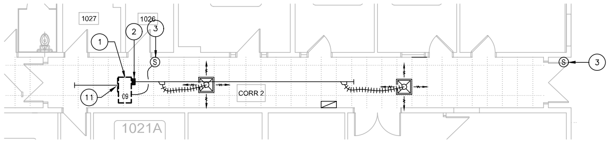

4 M-001 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

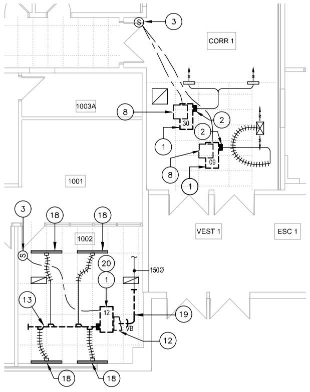

5 M-001 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

WSP

480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :

François Patry
François Patry
39382
2026-04-10

CLIENT :

CEGEP DE L'OUTAOUAIS

RÉF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :

REMPLACEMENT DE THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

ÉM.	RV.	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET : CA0064408.7098	DATE : JANVIER 2026
ÉCHELLE ORIGINALE : INDIQUÉE	SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE. 25 mm
CONÇU PAR : C. URBINEZ	
DESSINÉ PAR : C. URBINEZ	
VÉRIFIÉ PAR : F. PATRY, ing.	

DISCIPLINE : MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :

VENTILATION EXTRAIT DU 1er ÉTAGE DÉMOLITION

NUMÉRO DU FEUILLET :
M–002
FEUILLET # : M–002 DE M–010

ÉMISSION :
ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
EN DATE DU : **2026/04/10**
RV. **00**

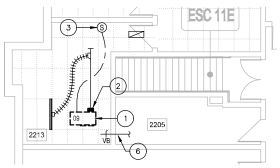

8
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

NOTES ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLEVER ET RÉINSTALLER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ. POUR TOUTES LES TUILES QUI SERONT ENDOMMAGÉES DÛ AUX TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REMPLACER PAR DES TUILES DE MÊME TYPE QUE CELLES EXISTANTES À SES FRAIS. AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, IL DEVRA VÉRIFIER LES TUILES ET AVISER L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TUILES ENDOMMAGÉES. PRÉVOIR L'AJOUT DE BÂCHES AFIN DE MINIMISER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. UNE FOIS CES TRAVAUX TERMINÉS, VEUILLEZ PROCÉDER AU NETTOYAGE DES ESPACES QUI ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR CES TRAVAUX.

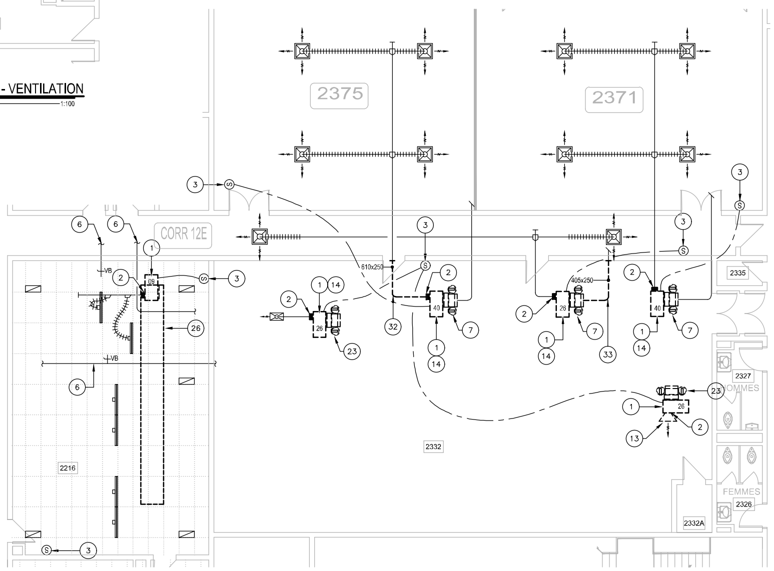

7
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

Ⓧ NOMENCLATURE

1. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À ENLEVER ET DISPOSER. DÉCONNECTER OU ENLEVER LE CONDUIT DE RETOUR EXISTANT. DÉCONNECTER LA FILERIE DE CONTRÔLE ET/OU LE PANNEAU DE CONTRÔLES POUR LE RACCORDEMENT DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. AVANT D'EN DISPOSER À L'EXTÉRIEUR DU SITE, AVISER LE CLIENT POUR PERMETTRE LE RETRAIT DE COMPOSANTES RÉCUPÉRABLES.
2. CONDUIT D'ALIMENTATION D'AIR EXISTANT À DÉBRANCHER DE LA THERMOPOMPE. À RACCORDER SUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
3. SONDE DE TEMPÉRATURE EXISTANTE À CONSERVER.
4. DIFFUSEUR EXISTANT OU GRILLE EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER TEMPORAIREMENT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE AU MÊME ENDROIT.
5. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À CONSERVER.
6. CONDUIT D'ALIMENTATION EN AIR FRAIS À CONSERVER.
7. FILTRE À ROULEAU À ENLEVER. CONSERVER LE CONDUIT DE RETOUR ACCOUSTIQUE POUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
8. COUDE ACOUSTIQUE VERS LE HAUT RACCORDÉ SUR RETOUR D'AIR À CONSERVER. À RACCORDER SUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
9. CONDUIT EXISTANT DE VENTILATION À RETIRER À PARTIR DE CE POINT JUSQU'AU DIFFUSEUR SITUÉ DANS LE LOCAL 1124. BOUCHER DE FAÇON ÉTANCHE L'OUVERTURE SUR LE CONDUIT SORTANT DE LA THERMOPOMPE.
10. RACCORD DE CONDUIT DE VENTILATION OUVERT DANS L'ENTREPLAFOND. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION POUR LE NOUVEAU RACCORDEMENT.
11. CONDUIT DE RETOUR D'AIR À DÉBRANCHER DE LA THERMOPOMPE. À RACCORDER SUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
12. CONDUIT DE RETOUR À ENLEVER.
13. CONDUIT D'ALIMENTATION À ENLEVER.
14. DE LA TUYAUTERIE PASSE SOUS LA THERMOPOMPE. PRÉVOIR "LIFT" ET TOUT MATÉRIEL POUR PERMETTRE DE LA GLISSER HORIZONTALEMENT AVANT DE LA DESCENDRE. ENLEVER ET RÉINSTALLER LES CONDUITS SI NÉCESSAIRE.
15. CONDUIT DE RETOUR, PRÉSENTEMENT NON RACCORDÉ À LA THERMOPOMPE.
16. CONDUIT À ENLEVER AU BESOIN POUR L'ENLÈVEMENT DE LA THERMOPOMPE.
17. THERMOPOMPE NON RÉUTILISÉE À RESTER EN PLACE. ENLEVER CONDUIT DE RETOUR ET D'ALIMENTATION D'AIR.
18. DIFFUSEUR À CONSERVER À RELIER À LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION.
19. CONDUIT D'AIR FRAIS À MODIFIER. CONSERVER LE VOLET DE BALANCEMENT POUR REINSTALLER. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION M-006.
20. SUPPORT DE LA THERMOPOMPE À ENLEVER. LA NOUVELLE THERMOPOMPE ÉTANT DE DIMENSION SUPÉRIEURE.
21. CONDUIT À ENLEVER. BOUCHER À LA CONDUITE PRINCIPALE.
22. MUR EN BLOC DE BÉTON EXISTANT À RAGRÉER TEL QUE L'EXISTANT SUITE À L'ENLÈVEMENT DU CONDUIT.
23. FILTRES À ROULEAU ET CONDUIT À ENLEVER.
24. SECTION DE CONDUIT D'ÉVACUATION À RETIRER.
25. FILERIE DE CONTRÔLE EXISTANTE À ENLEVER ET DÉBRANCHER DE LA SONDE DE TEMPÉRATURE EXISTANTE.
26. MOBILIER EXISTANT À DÉPLACER TEMPORAIREMENT PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR PERMETTRE L'ENLÈVEMENT ET RÉINSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PHOTO DE RÉFÉRENCE No.1 AU PLAN M-010.
27. LES TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DU LOCAL DE LA SÉCURITÉ F-1208 DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS DE NUIT, ENTRE 23H00 ET 7H00.
28. SECTION DE CONDUIT D'AIR FRAIS RIGIDE RECTANGLE OU ROND À RETIRER POUR PERMETTRE LE REMPALCEMENT DE LA THERMOPOPME SITUÉE DANS LE LOCAL F1135. À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION M-006.
29. GRILLE DE RETOUR D'AIR À RÉLOCALISER. VOIR PLAN POUR CONSTRUCTION M-006 POUR NOUVELLE LOCALISATION. L'ENTREPRENUR GÉNÉRAL DEVRA PRÉVOIR UNE NOUVELLE TUILE À PLAFOND À CET ENDROIT.
30. CONDUIT D'ALIMENTATION À RETIRER ET CONSERVER POUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE DANS LE LOCAL F1035.
31. CONDUIT FLEXIBLE À RETIRER ET EN DISPOSER.
32. SECTION DE CONDUIT D'ALIMENTATION D'AIR À RETIRER TEMPORAIREMENT JUSQU'AU REGISTRE COUPE-FEU AFIN DE PERMETTRE LE REMPLACEMENT DES THERMOPOMPES.
33. SECTION DE CONDUIT DE RETOUR D'AIR À RETIRER TEMPORAIREMENT JUSQU'AU REGISTRE COUPE-FEU AFIN DE PERMETTRE LE REMPLACEMENT DES THERMOPOMPES.
34. SONDE DE TEMPÉRATURE À RELOCALISER DANS LE CORRIDOR. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION M-007 POUR LE NOUVEL EMPLACEMENT.

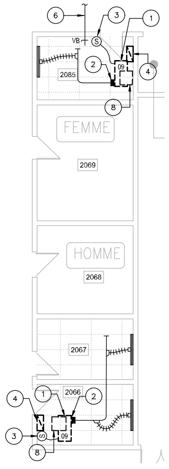

9
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

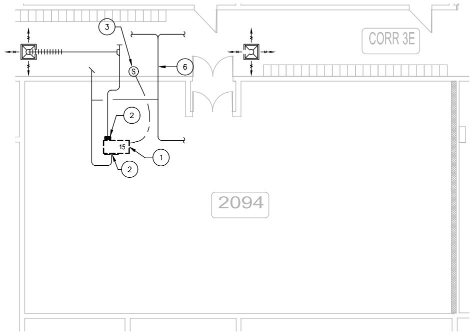

10
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

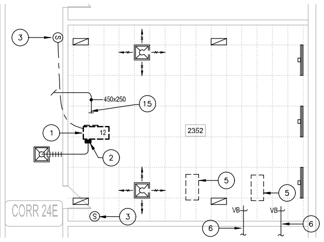

6
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

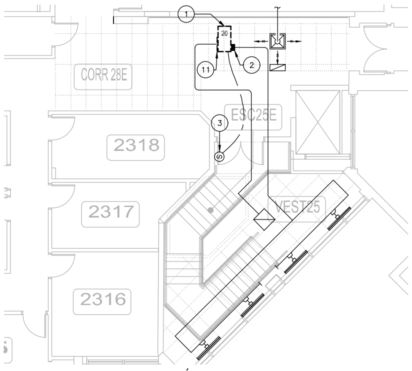

13
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

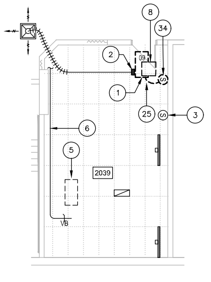

11
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

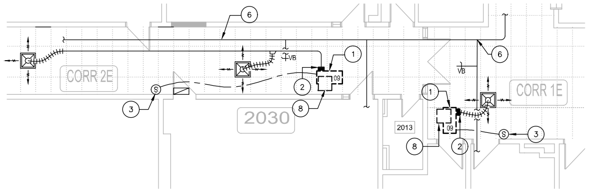

12
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :
François Patry
39382
2026-04-10

CLIENT :
CEGEP DE L'OUTAOUAIS
RÉF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :
REMPLACEMENT DE
THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :
CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

ÉM.	RV.	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET : CA0064408.7098
DATE : JANVIER 2026
ÉCHELLE ORIGINALE : INDIQUÉE
CONÇU PAR : C.URBINEZ
DESSINÉ PAR : C. URBINEZ
VÉRIFIÉ PAR : F. PATRY, ing.

SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.
25 mm

DISCIPLINE : MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :
VENTILATION EXTRAIT
DU 2e ÉTAGE DÉMOLITION

NUMÉRO DU FEUILLET :
M-003
FEUILLET # : M-003 DE M-010

ÉMISSION : **ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES**
EN DATE DU :2026/04/10
RV. **00**

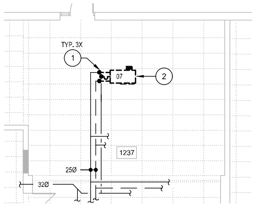
TYP, 3X
1
07
2
1237
25Ø
32Ø

EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PLOMBERIE

1 M-001

ÉCHELLE: 1:100

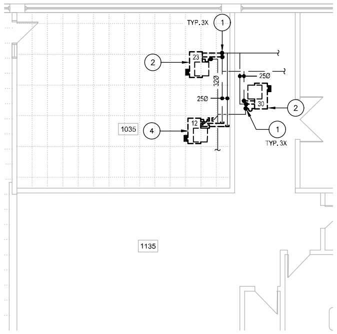
TYP, 3X
1
2
23
30
25Ø
32Ø
25Ø
2
1035
4
12
1
TYP, 3X
1135

EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PLOMBERIE

3 M-001

ÉCHELLE: 1:100

NOTES ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLEVER ET RÉINSTALLER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ. POUR TOUTES LES TUILES QUI SERONT ENDOMMAGÉES DÛ AUX TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REMPLACER PAR DES TUILES DE MÊME TYPE QUE CELLES EXISTANTES À SES FRAIS. AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, IL DEVRA VÉRIFIER LES TUILES ET AVISER L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TUILES ENDOMMAGÉES. PRÉVOIR L'AJOUT DE BÂCHES AFIN DE MINIMISER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. UNE FOIS CES TRAVAUX TERMINÉS, VEUILLEZ PROCÉDER AU NETTOYAGE DES ESPACES QUI ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR CES TRAVAUX.

(X) NOMENCLATURE

1. TUYAUTERIE EXISTANTE À ENLEVER JUSQU'À CE POINT (EAU TEMPÉRÉE OU DRAINAGE INDIRECT). VOIR LE DÉTAIL D'ENLÈVEMENT TYPIQUE D'UNE THERMOPOMPE AU PLAN M-010.
2. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À ENLEVER ET DISPOSER. VOIR PLANS DE VENTILATION DÉMOLITION.
3. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À CONSERVER.
4. CETTE THERMOPOMPE SERA DÉBRANCHER MAIS RESTE EN PLACE ÉTANT IMPOSSIBLE DE L'ENLEVER DÛ À LA TUYAUTERIE PASSANT EN DESSOUS. BOUCHER ÉTANCHE LES SERVICES D'EAU TEMPÉRÉE ET LE DRAINAGE INDIRECT.
5. CETTE THERMOPOMPE SERA GROSSIE ET DÉPLACÉE. PRÉVOIR D'ALLONGER LES SERVICES EXISTANTS JUSQU'AU NOUVEL EMPLACEMENT. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION.
6. MOBILIER EXISTANT À DÉPLACER TEMPORAIREMENT PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR PERMETTRE L'ENLÈVEMENT ET RÉINSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PHOTO DE RÉFÉRENCE No.1 AU PLAN M-010.
7. LES TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DU LOCAL DE LA SÉCURITÉ F-1208 DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS DE NUIT, ENTRE 23H00 ET 7H00.
8. DES SUPPORTS POUR TUYAUTERIE SONT EN CONFLIT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DES THERMOPOMPES. PRÉVOIR DE RETIRER JUSQU'À CINQ (5) TIGES DE SUPPORT TEMPORAIREMENT LORS DES TRAVAUX. PRÉVOIR UN SUPPORT TEMPORAIRE POUR LA TUYAUTERIE AU BESOIN. RÉINSTALLER LES SUPPORTS AU MÊME ENDROIT UNE FOIS LES TRAVAUX EXECUTÉS.
9. SECTION DE TUYAUTERIE DE DRIANAGE INDIRECTE À DÉMOLIR POUR PERMETRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE.

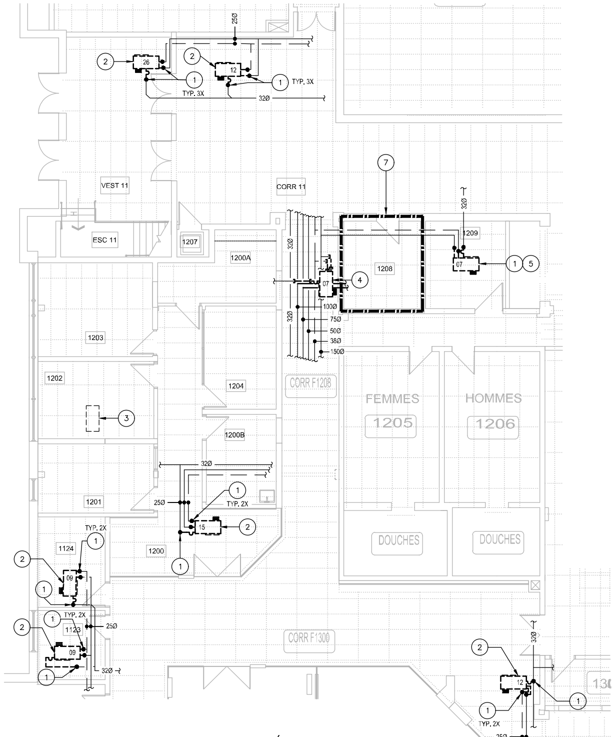
25Ø
2
26
2
12
1
1
TYP, 3X
TYP, 3X
32Ø
VEST 11
CORR 11
7
32Ø
1209
ESC 11
1207
1200A
32Ø
1208
67
1
5
07
4
32Ø
100Ø
75Ø
50Ø
38Ø
15Ø
1203
1202
1204
CORR F1208
FEMMES
1205
HOMMES
1206
3
1200B
32Ø
1
TYP, 2X
25Ø
15
2
1201
1200
1
TYP, 2X
1124
1
2
09
1
DOUCHES
DOUCHES
TYP, 2X
1
2
1123
25Ø
09
32Ø
1
CORR F1300
2
32Ø
12
1
130
1
TYP, 2X
25Ø

EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PLOMBERIE

2 M-001

ÉCHELLE: 1:100

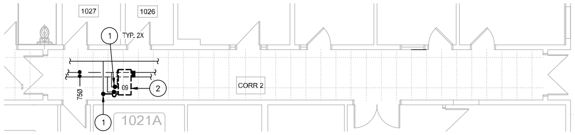
1027
1026
1
TYP, 2X
09
2
CORR 2
75Ø
1
1021A

EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PLOMBERIE

4 M-001

ÉCHELLE: 1:100

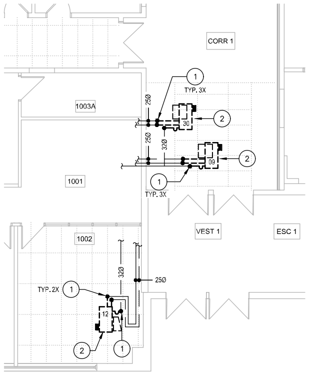
CORR 1
1
TYP, 3X
1003A
25Ø
30
2
25Ø
32Ø
39
2
1001
1
TYP, 3X
VEST 1
ESC 1
1002
32Ø
25Ø
TYP, 2X
1
12
2
1

EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PLOMBERIE

5 M-001

ÉCHELLE: 1:100

WSP

480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :

INGÉNIEUR
François Patry
François Patry
39382
QUÉBEC
2026-04-10

CLIENT :

CEGEP DE L'OUTAOUAIS

RÉF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :

REMPLACEMENT DE
THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

ÉM.	RV.	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET : CA0064408.7098

DATE : JANVIER 2026

ÉCHELLE ORIGINALE : INDIQUÉE

CONÇU PAR : C. URBINEZ

DESSINÉ PAR : C. URBINEZ

VÉRIFIÉ PAR : F. PATRY, ing.

SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.

25 mm

DISCIPLINE : MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :

PLOMBERIE EXTRAIT
DU 1er ÉTAGE DÉMOLITION

NUMÉRO DU FEUILLET :

M–004

FEUILLET # : M–004 DE M–010

ÉMISSION : **ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES**

EN DATE DU : **2026/04/10**

RV. **00**

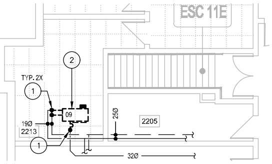
ESC 11E
TYP. 2X
1
2
09
19Ø
2213
25Ø
2205
32Ø
1

8
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

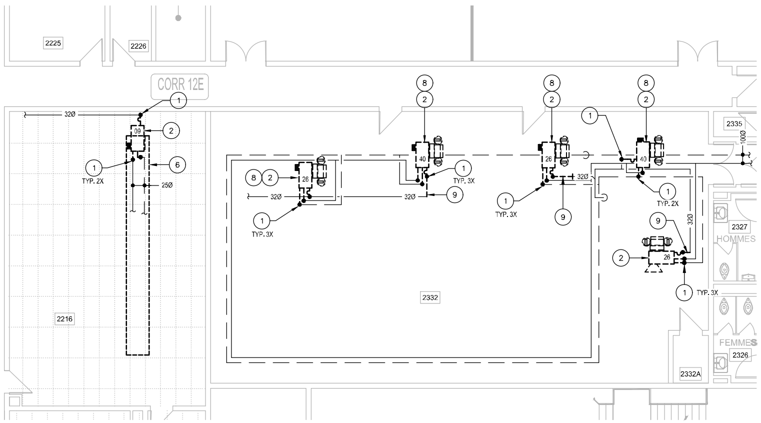
2225
2226
CORR 12E
32Ø
1
2
6
1
TYP. 2X
25Ø
2216
8
2
32Ø
1
TYP. 3X
26
8
2
40
1
TYP. 3X
32Ø
9
8
2
26
1
TYP. 3X
32Ø
9
8
2
1
40
1
TYP. 2X
9
32Ø
2
26
1
TYP. 3X
2332
2335
2327
HOMMES
FEMMES
2326
2332A

7
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

NOTES ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLEVER ET RÉINSTALLER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ. POUR TOUTES LES TUILES QUI SERONT ENDOMMAGÉES DÛ AUX TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REMPLACER PAR DES TUILES DE MÊME TYPE QUE CELLES EXISTANTES À SES FRAIS. AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, IL DEVRA VÉRIFIER LES TUILES ET AVISER L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TUILES ENDOMMAGÉES. PRÉVOIR L'AJOUT DE BÂCHES AFIN DE MINIMISER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. UNE FOIS CES TRAVAUX TERMINÉS, VEUILLEZ PROCÉDER AU NETTOYAGE DES ESPACES QUI ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR CES TRAVAUX.

(X) NOMENCLATURE

1. TUYAUTERIE EXISTANTE À ENLEVER JUSQU'À CE POINT (EAU TEMPÉRÉE OU DRAINAGE INDIRECT). VOIR LE DÉTAIL D'ENLÈVEMENT TYPIQUE D'UNE THERMOPOMPE AU PLAN M-010.
2. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À ENLEVER ET DISPOSER. VOIR PLANS DE VENTILATION DÉMOLITION.
3. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À CONSERVER.
4. CETTE THERMOPOMPE SERA DÉBRANCHER MAIS RESTE EN PLACE ÉTANT IMPOSSIBLE DE L'ENLEVER DÛ À LA TUYAUTERIE PASSANT EN DESSOUS. BOUCHER ÉTANCHE LES SERVICES D'EAU TEMPÉRÉE ET LE DRAINAGE INDIRECT.
5. CETTE THERMOPOMPE SERA GROSSIE ET DÉPLACÉE. PRÉVOIR D'ALLONGER LES SERVICES EXISTANTS JUSQU'AU NOUVEL EMPLACEMENT. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION.
6. MOBILIER EXISTANT À DÉPLACER TEMPORAIREMENT PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR PERMETTRE L'ENLÈVEMENT ET RÉINSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PHOTO DE RÉFÉRENCE No.1 AU PLAN M-010.
7. LES TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DU LOCAL DE LA SÉCURITÉ F-1208 DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS DE NUIT, ENTRE 23H00 ET 7H00.
8. DES SUPPORTS POUR TUYAUTERIE SONT EN CONFLIT POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DES THERMOPOMPES. PRÉVOIR DE RETIRER JUSQU'À CINQ (5) TIGES DE SUPPORT TEMPORAIREMENT LORS DES TRAVAUX. PRÉVOIR UN SUPPORT TEMPORAIRE POUR LA TUYAUTERIE AU BESOIN. RÉINSTALLER LES SUPPORTS AU MÊME ENDROIT UNE FOIS LES TRAVAUX EXECUTÉS.
9. SECTION DE TUYAUTERIE DE DRIANAGE INDIRECTE À DÉMOLIR POUR PERMETRE LE REMPLACEMENT DE LA THERMOPOMPE.

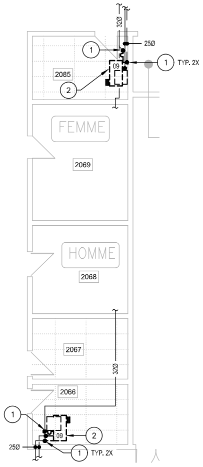
32Ø
25Ø
1
1
TYP. 2X
2
2085
FEMME
2069
HOMME
2068
2067
32Ø
2066
1
2
25Ø
1
TYP. 2X

9
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

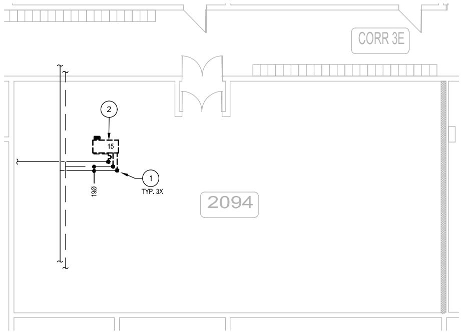
CORR 3E
2
15
1
TYP. 3X
19Ø
2094

10
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

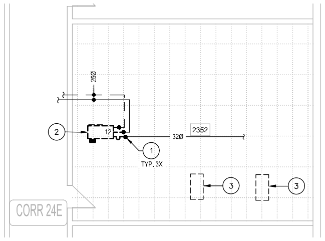
25Ø
2
12
32Ø
2352
1
TYP. 3X
3
3
CORR 24E

6
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

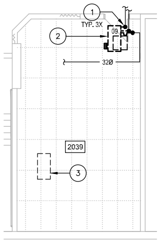
1
TYP. 3X
2
32Ø
2039
3

11
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

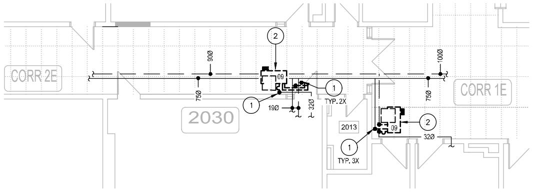
2
CORR 2E
90Ø
75Ø
2030
1
19Ø
1
TYP. 2X
32Ø
100Ø
75Ø
CORR 1E
2013
39
2
1
TYP. 3X
32Ø

12
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

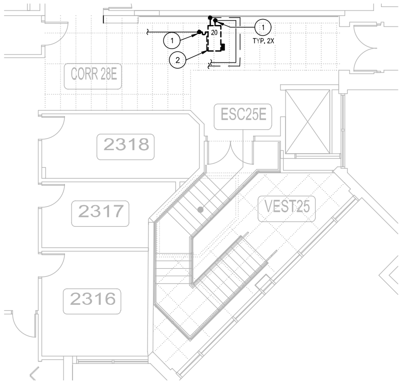
1
20
TYP. 2X
1
2
CORR 28E
ESC25E
2318
2317
VEST25
2316

13
M-001
EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

---

wsp
480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :
François Patry
39382
2026-04-10

CLIENT :
CEGEP DE L'OUTAOUAIS
RÉF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :
REMPLACEMENT DE THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT :
DROIT D'AUTEUR :

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

ÉM.	RV.	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET : CA0064408.7098
DATE : JANVIER 2026
ÉCHELLE ORIGINALE : INDIQUÉE
CONÇU PAR : C. URBINEZ
DESSINÉ PAR : C. URBINEZ
VÉRIFIÉ PAR : F. PATRY, ing.

SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.
25 mm

DISCIPLINE : MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :
PLOMBERIE EXTRAIT
DU 2e ÉTAGE DÉMOLITION

NUMÉRO DU FEUILLET : M-005
FEUILLET # : M-005 DE M-010

ÉMISSION : **ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES**
EN DATE DU : 2026/04/10
RV. 00

NOTES ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLEVER ET RÉINSTALLER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ. POUR TOUTES LES TUILES QUI SERONT ENDOMMAGÉES DÛ AUX TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REMPLACER PAR DES TUILES DE MÊME TYPE QUE CELLES EXISTANTES À SES FRAIS. AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, IL DEVRA VÉRIFIER LES TUILES ET AVISER L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TUILES ENDOMMAGÉES. PRÉVOIR L'AJOUT DE BÂCHES AFIN DE MINIMISER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. UNE FOIS CES TRAVAUX TERMINÉS, VEUILLEZ PROCÉDER AU NETTOYAGE DES ESPACES QUI ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR CES TRAVAUX.

○ NOMENCLATURE - MÉCANIQUE

1. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À REMPLACER. CONNECTER OU REMPLACER LE CONDUIT DE RETOUR EXISTANT. AJOUTER DES RONDELLES D'AMORTISSEMENT DE VIBRATIONS EN NÉOPRÈNE SUR LES SUPPORTS D'ANCRAGE DE LA THERMOPOMPE. AJOUTER UNE RONDELLE EN NÉOPRÈNE DE CHAQUE CÔTÉ ENTRE LA RONDELLE ET L'ÉCROU QUI SUPPORTE LA THERMOPOMPE À LA TIGE D'ANCRAGE. RACCORDER LA FILERIE DE CONTRÔLE POUR LE BRANCHEMENT DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PLAN M-010.
2. CONDUIT EXISTANT DE VENTILATION À CONNECTER EN CE POINT OU À REMPLACER JUSQU'À LA THERMOPOMPE.
3. SONDE DE TEMPÉRATURE EXISTANTE À CONSERVER.
4. RÉINSTALLER LE DIFFUSEUR EXISTANT OU LA GRILLE EXISTANTE AU MÊME ENDROIT.
5. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À CONSERVER.
6. CONDUIT D'ALIMENTATION EN AIR FRAIS À CONSERVER.
7. COUDE ACOUSTIQUE À RÉINSTALLER. À MODIFIER EN FONCTION DE L'ENLÈVEMENT DU FILTRE À ROULEAU.
8. COUDE ACOUSTIQUE VERS LE HAUT À RÉINSTALLER.
9. REMPLACER LA SECTION DE CONDUIT OÙ ÉTAIT INSTALLÉ LE FILTRE À ROULEAU.
10. DE LA TUYAUTERIE PASSE SOUS LA THERMOPOMPE. PRÉVOIR "LIFT" ET TOUT MATÉRIEL POUR PERMETTRE DE LA GLISSER HORIZONTALEMENT AVANT DE LA MONTER. RÉINSTALLER LES CONDUITS SI NÉCESSAIRE.
11. CONDUIT À RÉINSTALLER AU BESOIN S'IL À ÉTÉ ENLEVÉ LORS DE LA DÉMOLITION.
12. NOUVEL EMPLACEMENT DE LA SONDE DE TEMPÉRATURE À BRANCHER À LA NOUVELLE THERMOPOMPE SITUÉE DANS LE LOCAL F-2039.
13. SONDE DE TEMPÉRATURE EXISTANTE À RACCORDER À LA NOUVELLE THERMOPOMPE DU LOCAL.
14. EFFECTUER UNE OUVERTURE DANS LE MUR DE BLOC DE 600CM CARRÉ POUR ASSURER LE TRANSFERT D'AIR.
15. NOUVEAU CONDUIT DE VENTILATION À RACCORDER À PARTIR DE CE POINT. PRÉVOIR NOUVEAUX ANCRAGES AU PLAFOND. CONDUIT AVEC 25MM D'ISOLANT ACOUSTQIUE SI ALIMENTATION OU RETOUR DE THERMOPOMPE.
16. NOUVEAU CONDUIT FLEXIBLE D'ALIMENTATION À RACCORDER À PARTIR DE CE POINT.
17. THERMOPOMPE NON RÉUTILISÉE À RESTER EN PLACE. MAIS PLÉNUM DE RETOUR À RACCORDER SUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
18. DIFFUSEUR EXISTANT À RELIER AU NOUVEAU CONDUIT DE VENTILATION. BALANCER AU DÉBIT INDIQUÉ AU DIFFUSEUR.
19. CONDUIT DE RETOUR D'AIR À BRANCHER À LA THERMOPOMPE.
20. CONDUIT D'ALIMENTATION À RÉINSTALLER.
21. NOUVELLE THERMOPOPME EAU/AIR DE DIMENSION SUPÉRIEURE A INSTALLER. RACCORDER LA FILERIE DE CONTRÔLE À LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR AU PLAN M-010. PRÉVOIR DES NOUVEAUX SUPPORT POUR CETTE DERNIÈRE.
22. EFFECTUER OUVERTURE DANS LE MUR DE BLOCS POUR PERMETTRE LE PASSAGE DU NOUVEAU CONDUIT D'ALIMENTATION.
23. CONDUIT D'AIR FRAIS À MODIFIER ET VOLET DE BALANCEMENT D'AIR FRAIS À BALANCER À 32 L/s.
24. RAJOUTER SUR LE GRAPHIQUE DE CONTRÔLE LA THERMOPOPME SITUÉE DANS LE CORRIDOR 2E.
25. CONDUITE DE RETOUR D'AIR À RACCORDER À PARTIR DE CE POINT JUSQU'À LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
26. MOBILIER EXISTANT À DÉPLACER TEMPORAIREMENT PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR PERMETTRE L'ENLÈVEMENT ET RÉINSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PHOTO DE RÉFÉRENCE No.1 AU PLAN M-010.
27. LES TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DU LOCAL DE LA SÉCURITÉ F-1208 DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS DE NUIT, ENTRE 23H00 ET 7H00.
28. SECTION DE CONDUITS D'AIR FRAIS RIGIDE RECTANGLE OU RONDE À RÉINSTALLER AU MÊME ENDROIT DANS LE LOCAL F1135.
29. NOUVELLE LOCALISATION DE LA GRILLE DE RETOUR D'AIR. PRÉVOIR DE MODIFIER LA TUILE DE PLAFOND POUR ACCUEILLIR LA GRILLE.
30. CONDUIT D'ALIMENTAION A RÉLOCALISER À CET ENDROIT ET À BRANCHER SUR LA NOUVELLE THERMOPOPME. PRÉVOIR DES NOUVEAUX ANCRAGES POUR LA SECTION DE CONDUITS.
31. NOUVEAU CONDUIT FLEXIBLE À INSTALLER À PARTIR DU CONDUIT JUSQU'AU DIFFUSEUR.
32. SECTION DE CONDUITS D'ALIMENTATION D'AIR À CONNECTER À PARTIR DE LA THERMOPOMPE JUSQU'AU REGISTRE COUPE-FEU.
33. SECTION DE CONDUITS DE RETOUR D'AIR À CONNECTER À PARTIR DE LA THERMOPOMPE JUSQU'AU REGISTRE COUPE-FEU.
34. NOUVELLE THERMOPOMPE EAU/AIR À INSTALLER À CET ENDROIT, PRÉVOIR L'INSTALLATION C/A DES NOUVEAUX SUPPORTS D'ANCRAGE.
35. NOUVEAU CONDUIT DE RETOUR AVEC 25MM D'ISOLANT ACOUSTIQUE DE 610MM X 355MM À 355MM X 355MM À RACCORDER À LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
36. COUDE ACOUSTIQUE VERS LE HAUT DE LA THERMOPOMPE QUI RESTE EN PLACE AU LOCAL F-1035 À RACCORDER SUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE DE CE MÊME LOCAL.

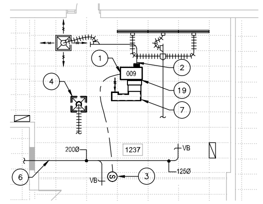

1 M-001 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

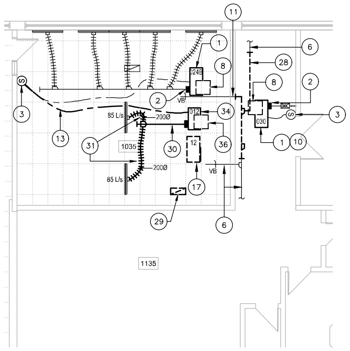

2 M-001 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

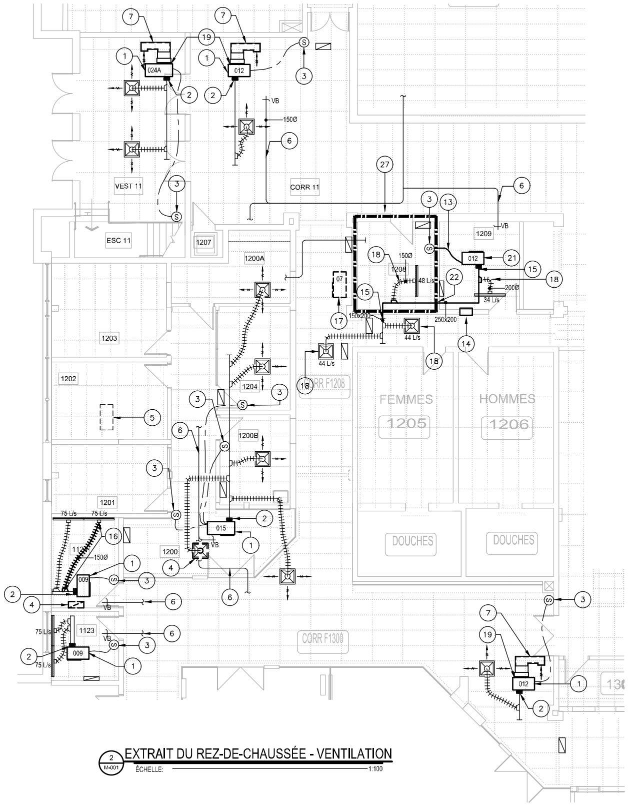

2 M-001 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

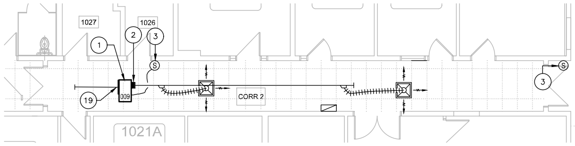

4 M-001 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

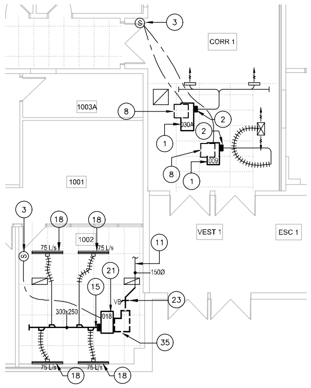

5 M-001 EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

WSP

480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :
François Patry
39382
2026-04-10

CLIENT :
CEGEP DE L'OUTAOUAIS
RÉF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :
REMPLACEMENT DE THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

ÉM.	RV.	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET : CA0064408.7098
DATE : JANVIER 2026
ÉCHELLE ORIGINALE : INDIQUÉE
CONÇU PAR : C. URBINEZ
DESSINÉ PAR : C. URBINEZ
VÉRIFIÉ PAR : F. PATRY, ing.

SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.
25 mm

DISCIPLINE : MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :
VENTILATION EXTRAIT DU 1er ÉTAGE CONSTRUCTION

NUMÉRO DU FEUILLET : M-006
FEUILLET # : M-006 DE M-010

ÉMISSION : **ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES**
EN DATE DU : 2026/04/10
RV. 00

NOTES ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLEVER ET RÉINSTALLER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ. POUR TOUTES LES TUILES QUI SERONT ENDOMMAGÉES DÛ AUX TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REMPLACER PAR DES TUILES DE MÊME TYPE QUE CELLES EXISTANTES À SES FRAIS. AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, IL DEVRA VÉRIFIER LES TUILES ET AVISER L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TUILES ENDOMMAGÉES. PRÉVOIR L'AJOUT DE BÂCHES AFIN DE MINIMISER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. UNE FOIS CES TRAVAUX TERMINÉS, VEUILLEZ PROCÉDER AU NETTOYAGE DES ESPACES QUI ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR CES TRAVAUX.

○ NOMENCLATURE - MÉCANIQUE

1. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À REMPLACER. CONNECTER OU REMPLACER LE CONDUIT DE RETOUR EXISTANT. AJOUTER DES RONDELLES D'AMORTISSEMENT DE VIBRATIONS EN NÉOPRÈNE SUR LES SUPPORTS D'ANCRAGE DE LA THERMOPOMPE. AJOUTER UNE RONDELLE EN NÉOPRÈNE DE CHAQUE CÔTÉ ENTRE LA RONDELLE ET L'ÉCROU QUI SUPPORTE LA THERMOPOMPE À LA TIGE D'ANCRAGE. RACCORDER LA FILERIE DE CONTRÔLE POUR LE BRANCHEMENT DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PLAN M-010.
2. CONDUIT EXISTANT DE VENTILATION À CONNECTER EN CE POINT OU À REMPLACER JUSQU'À LA THERMOPOMPE.
3. SONDE DE TEMPÉRATURE EXISTANTE À CONSERVER.
4. RÉINSTALLER LE DIFFUSEUR EXISTANT OU LA GRILLE EXISTANTE AU MÊME ENDROIT.
5. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À CONSERVER.
6. CONDUIT D'ALIMENTATION EN AIR FRAIS À CONSERVER.
7. COUDE ACOUSTIQUE À RÉINSTALLER. À MODIFIER EN FONCTION DE L'ENLÈVEMENT DU FILTRE À ROULEAU.
8. COUDE ACOUSTIQUE VERS LE HAUT À RÉINSTALLER.
9. REMPLACER LA SECTION DE CONDUIT OÙ ÉTAIT INSTALLÉ LE FILTRE À ROULEAU.
10. DE LA TUYAUTERIE PASSE SOUS LA THERMOPOMPE. PRÉVOIR "LIFT" ET TOUT MATÉRIEL POUR PERMETTRE DE LA GLISSER HORIZONTALEMENT AVANT DE LA MONTER. RÉINSTALLER LES CONDUITS SI NÉCESSAIRE.
11. CONDUIT À RÉINSTALLER AU BESOIN S'IL À ÉTÉ ENLEVÉ LORS DE LA DÉMOLITION.
12. NOUVEL EMPLACEMENT DE LA SONDE DE TEMPÉRATURE À BRANCHER À LA NOUVELLE THERMOPOMPE SITUÉE DANS LE LOCAL F-2039.
13. SONDE DE TEMPÉRATURE EXISTANTE À RACCORDER À LA NOUVELLE THERMOPOMPE DU LOCAL.
14. EFFECTUER UNE OUVERTURE DANS LE MUR DE BLOC DE 600CM CARRÉ POUR ASSURER LE TRANSFERT D'AIR.
15. NOUVEAU CONDUIT DE VENTILATION À RACCORDER À PARTIR DE CE POINT. PRÉVOIR NOUVEAUX ANCRAGES AU PLAFOND. CONDUIT AVEC 25MM D'ISOLANT ACOUSTQIUE SI ALIMENTATION OU RETOUR DE THERMOPOMPE.
16. NOUVEAU CONDUIT FLEXIBLE D'ALIMENTATION À RACCORDER À PARTIR DE CE POINT.
17. THERMOPOMPE NON RÉUTILISÉE À RESTER EN PLACE. MAIS PLÉNUM DE RETOUR À RACCORDER SUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
18. DIFFUSEUR EXISTANT À RELIER AU NOUVEAU CONDUIT DE VENTILATION. BALANCER AU DÉBIT INDIQUÉ AU DIFFUSEUR.
19. CONDUIT DE RETOUR D'AIR À BRANCHER À LA THERMOPOMPE.
20. CONDUIT D'ALIMENTATION À RÉINSTALLER.
21. NOUVELLE THERMOPOPME EAU/AIR DE DIMENSION SUPÉRIEURE A INSTALLER. RACCORDER LA FILERIE DE CONTRÔLE À LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR AU PLAN M-010. PRÉVOIR DES NOUVEAUX SUPPORT POUR CETTE DERNIÈRE.
22. EFFECTUER OUVERTURE DANS LE MUR DE BLOCS POUR PERMETTRE LE PASSAGE DU NOUVEAU CONDUIT D'ALIMENTATION.
23. CONDUIT D'AIR FRAIS À MODIFIER ET VOLET DE BALANCEMENT D'AIR FRAIS À BALANCER À 32 L/s.
24. RAJOUTER SUR LE GRAPHIQUE DE CONTRÔLE LA THERMOPOPME SITUÉE DANS LE CORRIDOR 2E.
25. CONDUITE DE RETOUR D'AIR À RACCORDER À PARTIR DE CE POINT JUSQU'À LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
26. MOBILIER EXISTANT À DÉPLACER TEMPORAIREMENT PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR PERMETTRE L'ENLÈVEMENT ET RÉINSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PHOTO DE RÉFÉRENCE No.1 AU PLAN M-010.
27. LES TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DU LOCAL DE LA SÉCURITÉ F-1208 DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS DE NUIT, ENTRE 23H00 ET 7H00.
28. SECTION DE CONDUITS D'AIR FRAIS RIGIDE RECTANGLE OU RONDE À RÉINSTALLER AU MÊME ENDROIT DANS LE LOCAL F1135.
29. NOUVELLE LOCALISATION DE LA GRILLE DE RETOUR D'AIR. PRÉVOIR DE MODIFIER LA TUILE DE PLAFOND POUR ACCUEILLIR LA GRILLE.
30. CONDUIT D'ALIMENTAION A RÉLOCALISER À CET ENDROIT ET À BRANCHER SUR LA NOUVELLE THERMOPOPME. PRÉVOIR DES NOUVEAUX ANCRAGES POUR LA SECTION DE CONDUITS.
31. NOUVEAU CONDUIT FLEXIBLE À INSTALLER À PARTIR DU CONDUIT JUSQU'AU DIFFUSEUR.
32. SECTION DE CONDUITS D'ALIMENTATION D'AIR À CONNECTER À PARTIR DE LA THERMOPOMPE JUSQU'AU REGISTRE COUPE-FEU.
33. SECTION DE CONDUITS DE RETOUR D'AIR À CONNECTER À PARTIR DE LA THERMOPOMPE JUSQU'AU REGISTRE COUPE-FEU.
34. NOUVELLE THERMOPOMPE EAU/AIR À INSTALLER À CET ENDROIT. PRÉVOIR L'INSTALLATION C/A DES NOUVEAUX SUPPORTS D'ANCRAGE.
35. NOUVEAU CONDUIT DE RETOUR AVEC 25MM D'ISOLANT ACOUSTIQUE DE 610MM X 355MM À 355MM X 355MM À RACCORDER À LA NOUVELLE THERMOPOMPE.
36. COUDE ACOUSTIQUE VERS LE HAUT DE LA THERMOPOMPE QUI RESTE EN PLACE AU LOCAL F-1035 À RACCORDER SUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE DE CE MÊME LOCAL.

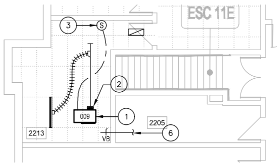

8 M-001 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

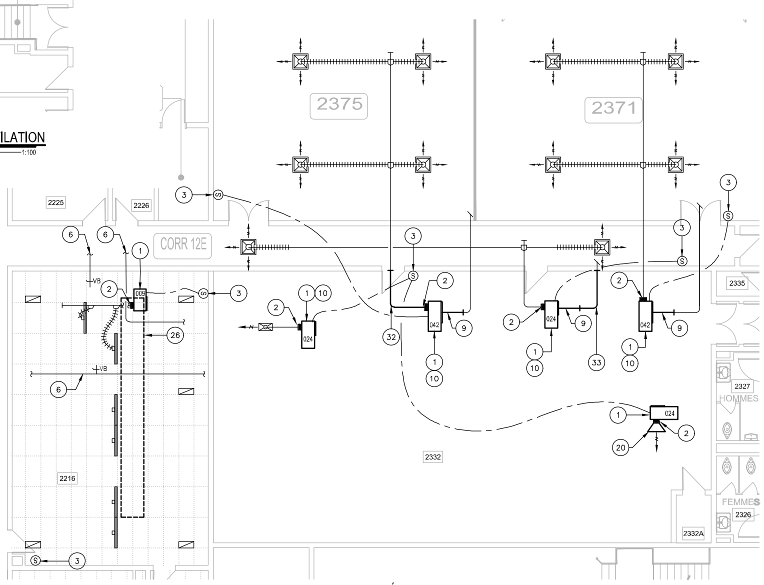

7 M-001 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

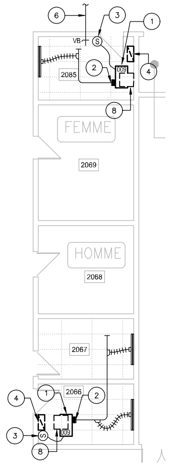

9 M-001 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

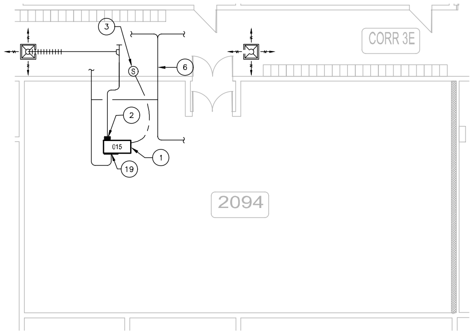

10 M-001 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

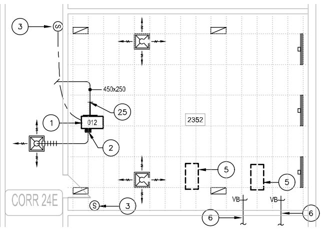

6 M-001 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

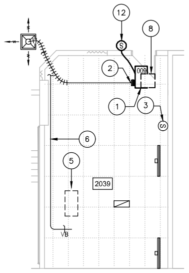

11 M-001 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

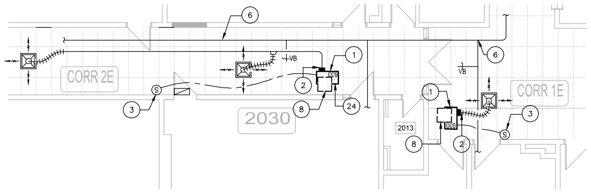

12 M-001 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

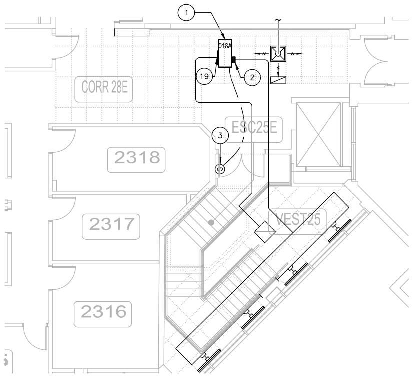

13 M-001 EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION
ÉCHELLE: 1:100

480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :
François Patry
39382
2026-04-10

CLIENT :
RÉF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :

REMPLACEMENT DE
THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

ÉM.	RV.	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET : CA0064408.7098
DATE : JANVIER 2026
ÉCHELLE ORIGINALE : INDIQUÉE
CONÇU PAR : C. URBINEZ
DESSINÉ PAR : C. URBINEZ
VÉRIFIÉ PAR : F. PATRY, ing.

SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.
25 mm

DISCIPLINE : MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :

VENTILATION EXTRAIT
DU 2e ÉTAGE CONSTRUCTION

NUMÉRO DU FEUILLET : M–007
FEUILLET # : M–007 DE M–010

ÉMISSION : **ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES**
EN DATE DU : 2026/04/10
RV. 00

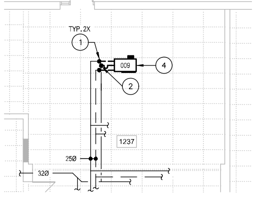
TYP. 2X
1
009
4
2
1237
25Ø
32Ø

1
M-001
EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

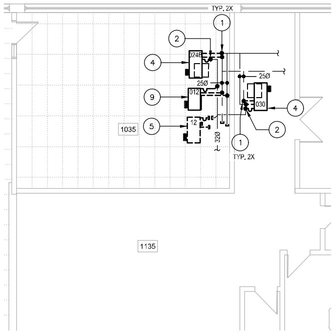
TYP. 2X
1
2
4
024B
25Ø
9
012
25Ø
030
4
1035
5
12
32Ø
2
1
TYP. 2X
1135

3
M-001
EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

NOTES ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLEVER ET RÉINSTALLER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ. POUR TOUTES LES TUILES QUI SERONT ENDOMMAGÉES DÛ AUX TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REMPLACER PAR DES TUILES DE MÊME TYPE QUE CELLES EXISTANTES À SES FRAIS. AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, IL DEVRA VÉRIFIER LES TUILES ET AVISER L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TUILES ENDOMMAGÉES. PRÉVOIR L'AJOUT DE BÂCHES AFIN DE MINIMISER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. UNE FOIS CES TRAVAUX TERMINÉS, VEUILLEZ PROCÉDER AU NETTOYAGE DES ESPACES QUI ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR CES TRAVAUX.

○ NOMENCLATURE - MÉCANIQUE

1. TUYAUTERIE EXISTANTE À RACCORDER À CE POINT. VOIR LE DÉTAIL D'INSTALLATION TYPIQUE D'UNE THERMOPOMPE AU PLAN M-010.
2. TUYAUTERIE EXISTANTE À RACCORDER À CE POINT. PRÉVOIR UN SIPHON APRÈS LE RACCORD DU DRAINAGE DE LA THERMOPOMPE. VOIR LE DÉTAIL SUR LE PLAN M-010.
3. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À CONSERVER.
4. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À REMPLACER. VOIR PLANS DE VENTILATION CONSTRUCTION M-006 ET M-007.
5. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À RESTER EN PLACE ÉTANT IMPOSSIBLE DE L'ENLEVER DÛ À LA TUYAUTERIE PASSANT EN DESSOUS.
6. CETTE THERMOPOMPE SERA GROSSIE ET DÉPLACÉE. PRÉVOIR D'ALLONGER LES SERVICES EXISTANTS AU BESOIN JUSQU'AU NOUVEL EMPLACEMENT.
7. MOBILIER EXISTANT À DÉPLACER TEMPORAIREMENT PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR PERMETTRE L'ENLÈVEMENT ET RÉINSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PHOTO DE RÉFÉRENCE No.1 AU PLAN M-010.
8. LES TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DU LOCAL DE LA SÉCURITÉ F-1208 DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS DE NUIT, ENTRE 23H00 ET 7H00.
9. NOUVELLE THERMOPOMPE EAU/AIR. PRÉVOIR D'ALLONGER LES SERVICES (EAU TEMPÉRÉE ET DRAINAGE INDIRECT) EXISTANT JUSQU'À SON NOUVEL EMPLACEMENT. PRÉVOIR UN SIPHON APRÈS LE RACCORD DE DRAINAGE DE LA THERMOPOMPE. VOIR DÉTAIL SUR LE PLAN M-010.
10. DES SUPPORTS D'ANCRAGE POUR TUYAUTERIE SONT EN CONFLITS POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DES THERMOPOMPES. PRÉVOIR DE RÉINSTALLER JUSQU'À CINQ (5) TIGES D'ACRAGE AU MÊME ENDROIT PAR THERMOPOMPE.
11. NOUVELLE SECTION DE TUYAUTERIE DE DRAINAGE INDIRECT À INSTALLER POUR ASSURER LE DRAINAGE INDIRECT DE LA THERMOPOMPE.

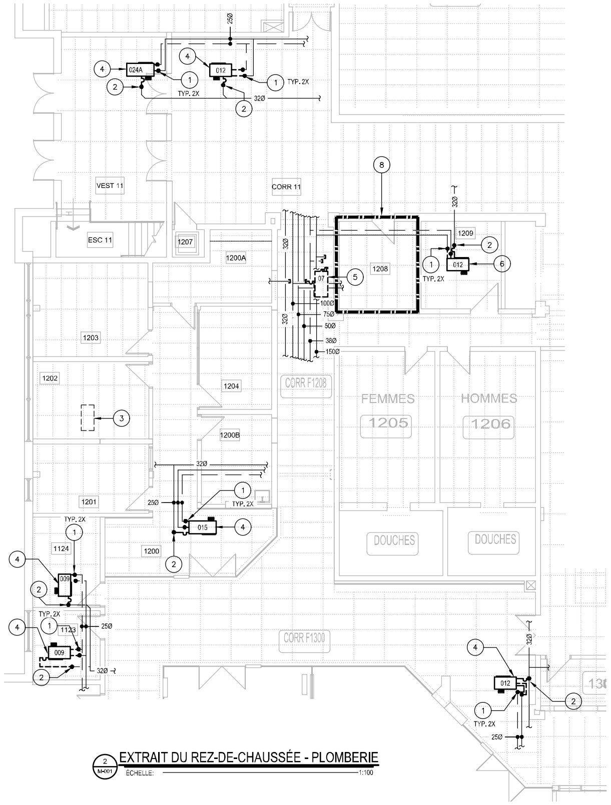
25Ø
4
024A
4
012
2
1
1
TYP. 2X
TYP. 2X
2
32Ø
2
VEST 11
CORR 11
8
32Ø
ESC 11
1207
1200A
32Ø
1209
2
1208
1
012
6
TYP. 2X
5
07
100Ø
75Ø
50Ø
30Ø
32Ø
150Ø
1203
1202
1204
CORR F1208
FEMMES
1205
HOMMES
1206
3
1200B
32Ø
1
TYP. 2X
25Ø
1201
015
4
1200
2
TYP. 2X
1
DOUCHES
DOUCHES
1124
4
009
2
TYP. 2X
4
1
1123
25Ø
009
32Ø
2
CORR F1300
130
4
32Ø
012
2
1
TYP. 2X
25Ø

2
M-001
EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

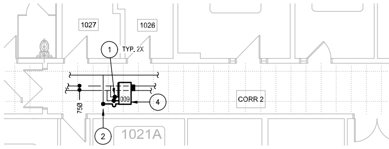
1027
1026
1
TYP. 2X
75Ø
008
4
CORR 2
2
1021A

4
M-001
EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

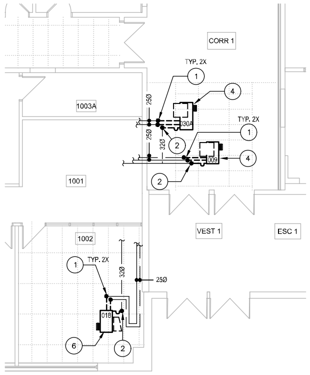
CORR 1
TYP. 2X
1
4
1003A
25Ø
TYP. 2X
32Ø
1
25Ø
2
4
1001
2
VEST 1
ESC 1
1002
TYP. 2X
1
32Ø
25Ø
018
6
2

5
M-001
EXTRAIT DU REZ-DE-CHAUSSÉE - PLOMBERIE
ÉCHELLE : 1:100

480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :

François Patry
39382
2026-04-10

CLIENT :

RÉF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :

REMPLACEMENT DE
THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

ÉM.	RV.	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET : CA0064408.7098	DATE : JANVIER 2026
ÉCHELLE ORIGINALE : INDIQUÉE	SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.
CONÇU PAR : C. URBINEZ	
DESSINÉ PAR : C. URBINEZ	
VÉRIFIÉ PAR : F. PATRY, ing.	25 mm

DISCIPLINE :
MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :

PLOMBERIE EXTRAIT
DU 1er ÉTAGE CONSTRUCTION

NUMÉRO DU FEUILLET :
M-008
FEUILLET # : M-008 DE M-010

ÉMISSION :
ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
EN DATE DU : **2026/04/10**
RV.
00

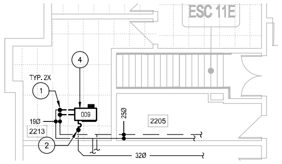
ESC 11E
4
TYP. 2X
1
009
19Ø
2213
2
25Ø
2205
32Ø

8 / M-001 **EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE**
ÉCHELLE: 1:100

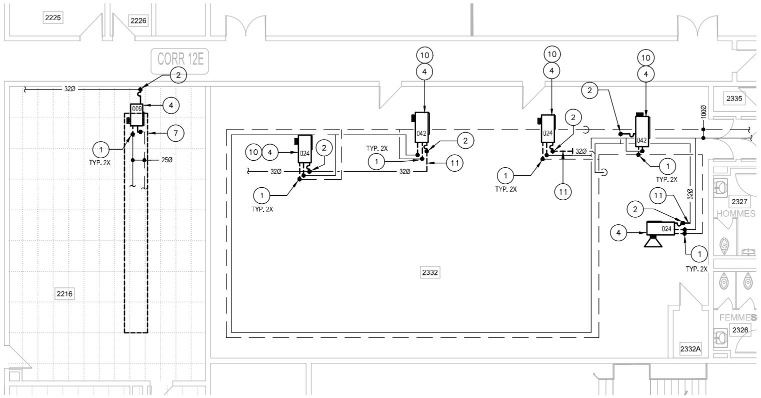
2225
2226
CORR 12E
32Ø
2
4
7
009
1
TYP. 2X
25Ø
2216
10
4
024
2
TYP. 2X
1
32Ø
1
TYP. 2X
10
4
042
2
11
10
4
024
2
32Ø
1
TYP. 2X
11
2
10
4
042
1
TYP. 2X
11
2
4
024
1
TYP. 2X
32Ø
100Ø
2335
2327
HOMMES
2332
FEMMES
2328
2332A

7 / M-001 **EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE**
ÉCHELLE: 1:100

NOTES ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'ENLEVER ET RÉINSTALLER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ. POUR TOUTES LES TUILES QUI SERONT ENDOMMAGÉES DÛ AUX TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LES REMPLACER PAR DES TUILES DE MÊME TYPE QUE CELLES EXISTANTES À SES FRAIS. AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX, IL DEVRA VÉRIFIER LES TUILES ET AVISER L'INGÉNIEUR POUR QU'IL PUISSE PRENDRE NOTE DES TUILES ENDOMMAGÉES. PRÉVOIR L'AJOUT DE BÂCHES AFIN DE MINIMISER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. UNE FOIS CES TRAVAUX TERMINÉS, VEUILLEZ PROCÉDER AU NETTOYAGE DES ESPACES QUI ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR CES TRAVAUX.

○ NOMENCLATURE - MÉCANIQUE

1. TUYAUTERIE EXISTANTE À RACCORDER À CE POINT. VOIR LE DÉTAIL D'INSTALLATION TYPIQUE D'UNE THERMOPOMPE AU PLAN M-010.
2. TUYAUTERIE EXISTANTE À RACCORDER À CE POINT. PRÉVOIR UN SIPHON APRÈS LE RACCORD DU DRAINAGE DE LA THERMOPOMPE. VOIR LE DÉTAIL SUR LE PLAN M-010.
3. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À CONSERVER.
4. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À REMPLACER. VOIR PLANS DE VENTILATION CONSTRUCTION M-006 ET M-007.
5. THERMOPOMPE EAU/AIR EXISTANTE À RESTER EN PLACE ÉTANT IMPOSSIBLE DE L'ENLEVER DÛ À LA TUYAUTERIE PASSANT EN DESSOUS.
6. CETTE THERMOPOMPE SERA GROSSIE ET DÉPLACÉE. PRÉVOIR D'ALLONGER LES SERVICES EXISTANTS AU BESOIN JUSQU'AU NOUVEL EMPLACEMENT.
7. MOBILIER EXISTANT À DÉPLACER TEMPORAIREMENT PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL POUR PERMETTRE L'ENLÈVEMENT ET RÉINSTALLATION DE LA NOUVELLE THERMOPOMPE. VOIR PHOTO DE RÉFÉRENCE No.1 AU PLAN M-010.
8. LES TRAVAUX À RÉALISER À L'INTÉRIEUR DU LOCAL DE LA SÉCURITÉ F-1208 DEVRONT ÊTRE EFFECTUÉS DE NUIT, ENTRE 23H00 ET 7H00.
9. NOUVELLE THERMOPOMPE EAU/AIR. PRÉVOIR D'ALLONGER LES SERVICES (EAU TEMPÉRÉE ET DRAINAGE INDIRECT) EXISTANT JUSQU'À SON NOUVEL EMPLACEMENT. PRÉVOIR UN SIPHON APRÈS LE RACCORD DE DRAINAGE DE LA THERMOPOMPE. VOIR DÉTAIL SUR LE PLAN M-010.
10. DES SUPPORTS D'ANCRAGE POUR TUYAUTERIE SONT EN CONFLITS POUR PERMETTRE LE REMPLACEMENT DES THERMOPOMPES. PRÉVOIR DE RÉINSTALLER JUSQU'À CINQ (5) TIGES D'ACRAGE AU MÊME ENDROIT PAR THERMOPOMPE.
11. NOUVELLE SECTION DE TUYAUTERIE DE DRAINAGE INDIRECT À INSTALLER POUR ASSURER LE DRAINAGE INDIRECT DE LA THERMOPOMPE.

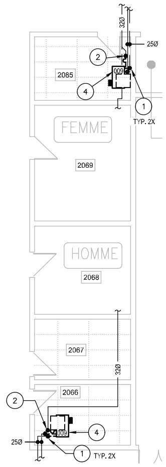
32Ø
25Ø
2
2085
4
1
TYP. 2X
FEMME
2069
HOMME
2068
2067
2066
32Ø
2
25Ø
4
1
TYP. 2X

9 / M-001 **EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE**
ÉCHELLE: 1:100

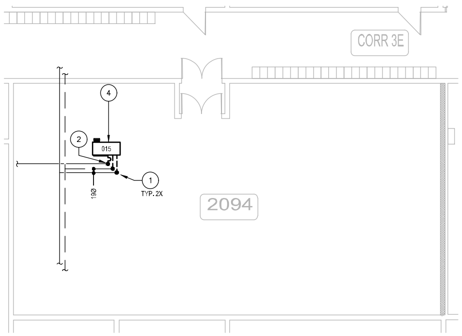
CORR 3E
4
2
015
1
TYP. 2X
19Ø
2094

10 / M-001 **EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE**
ÉCHELLE: 1:100

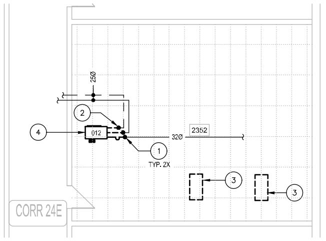
25Ø
2
4
012
32Ø
2352
1
TYP. 2X
3
3
CORR 24E

6 / M-001 **EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION**
ÉCHELLE: 1:100

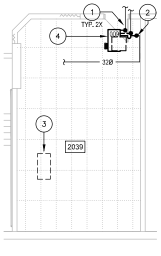
1
TYP. 2X
2
4
009
32Ø
3
2039

11 / M-001 **EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE**
ÉCHELLE: 1:100

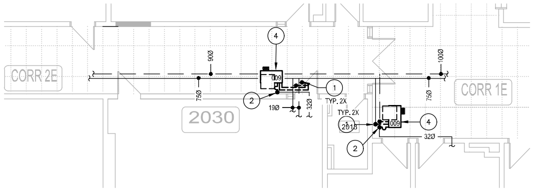
4
90Ø
100Ø
CORR 2E
2
1
TYP. 2X
75Ø
19Ø
32Ø
75Ø
CORR 1E
2030
TYP. 2X
1
4
2
32Ø

12 / M-001 **EXTRAIT DE L'ÉTAGE - PLOMBERIE**
ÉCHELLE: 1:100

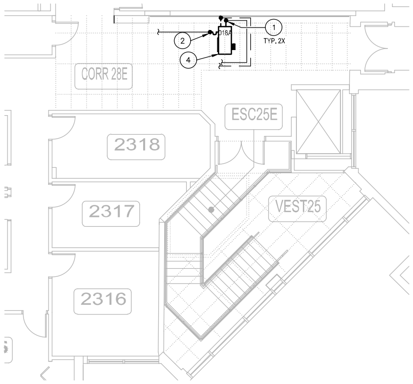
1
TYP. 2X
2
4
018A
CORR 28E
ESC25E
2318
2317
VEST25
2316

13 / M-001 **EXTRAIT DE L'ÉTAGE - VENTILATION**
ÉCHELLE: 1:100

WSP
480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :
INGÉNIEUR
François Patry
39382
QUÉBEC
2026-04-10

CLIENT :
CEGEP
DE L'OUTAOUAIS
RÉF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :
REMPLACEMENT DE
THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

ÉM.	RV.	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET : CA0064408.7098	DATE : JANVIER 2026
ÉCHELLE ORIGINALE : INDIQUÉE	SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.
CONÇU PAR : C. URBINEZ	
DESSINÉ PAR : C. URBINEZ	
VÉRIFIÉ PAR : F. PATRY, ing.	25 mm

DISCIPLINE :
MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :
PLOMBERIE EXTRAIT
DU 2e ÉTAGE CONSTRUCTION

NUMÉRO DU FEUILLET :
M–009
FEUILLET # : M–009 DE M–010

ÉMISSION :
ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
EN DATE DU : **2026/04/10**
RV. **00**

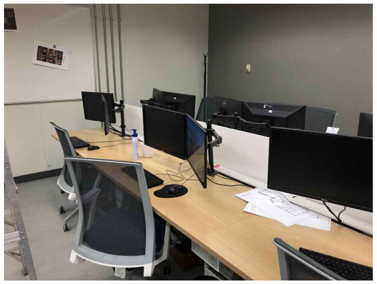

PHOTO RÉFÉRENCE No.1 - LOCAL 2216

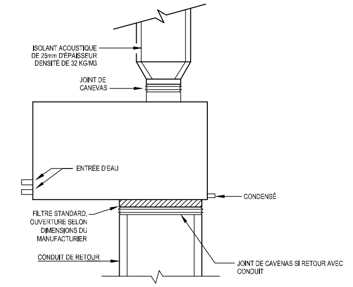
ISOLANT ACOUSTIQUE
DE 25mm D'ÉPAISSEUR
DENSITÉ DE 32 KG/M3
JOINT DE
CANEVAS
ENTRÉE D'EAU
CONDENSÉ
FILTRE STANDARD,
OUVERTURE SELON
DIMENSIONS DU
MANUFACTURIER
CONDUIT DE RETOUR
JOINT DE CAVENAS SI RETOUR AVEC
CONDUIT

DÉTAIL TYPE THERMOPOMPE

ÉCHELLE: AUCUNE

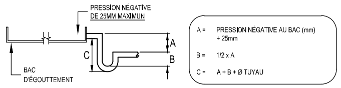
PRESSION NÉGATIVE
DE 25MM MAXIMUN
BAC
D'ÉGOUTTEMENT
A
B
C

A = PRESSION NÉGATIVE AU BAC (mm) + 25mm

B = 1/2 x A

C = A + B + Ø TUYAU

DÉTAIL D'INSTALLATION D'UN SIPHON D'ÉQUIPEMENT DE VENTILATION

ÉCHELLE: AUCUNE

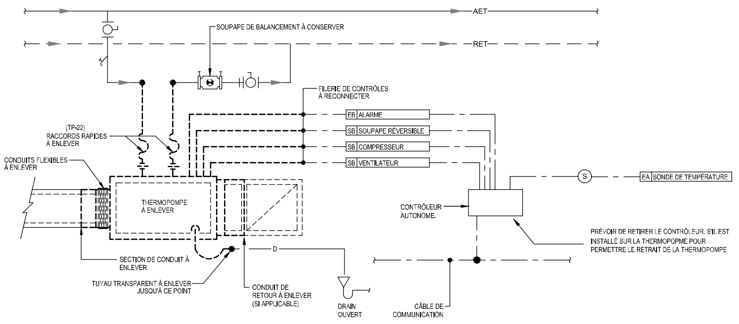
AET
RET
SOUPAPE DE BALANCEMENT À CONSERVER
FILERIE DE CONTRÔLES
À RECONNECTER
EB ALARME
SB SOUPAPE RÉVERSIBLE
SB COMPRESSEUR
SB VENTILATEUR
(TP-22)
RACCORDS RAPIDES
À ENLEVER
CONDUITS FLEXIBLES
À ENLEVER
THERMOPOMPE
À ENLEVER
S
EA SONDE DE TEMPÉRATURE
CONTRÔLEUR
AUTONOME.
PRÉVOIR DE RETIRER LE CONTRÔLEUR, S'IL EST
INSTALLÉ SUR LA THERMOPOPME POUR
PERMETTRE LE RETRAIT DE LA THERMOPOMPE
D
SECTION DE CONDUIT À
ENLEVER
TUYAU TRANSPARENT À ENLEVER
JUSQU'À CE POINT
CONDUIT DE
RETOUR À ENLEVER
(SI APPLICABLE)
DRAIN
OUVERT
CÂBLE DE
COMMUNICATION

DÉTAIL D'ENLÈVEMENT TYPIQUE D'UNE THERMOPOMPE

ÉCHELLE: AUCUNE

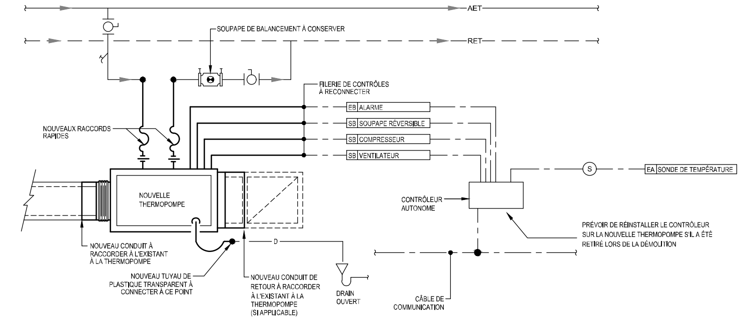
AET
RET
SOUPAPE DE BALANCEMENT À CONSERVER
FILERIE DE CONTRÔLES
À RECONNECTER
EB ALARME
SB SOUPAPE RÉVERSIBLE
SB COMPRESSEUR
SB VENTILATEUR
NOUVEAUX RACCORDS
RAPIDES
NOUVELLE
THERMOPOMPE
S
EA SONDE DE TEMPÉRATURE
CONTRÔLEUR
AUTONOME
PRÉVOIR DE RÉINSTALLER LE CONTRÔLEUR
SUR LA NOUVELLE THERMOPOMPE S'IL A ÉTÉ
RETIRÉ LORS DE LA DÉMOLITION
D
NOUVEAU CONDUIT À
RACCORDER À L'EXISTANT
À LA THERMOPOMPE
NOUVEAU TUYAU DE
PLASTIQUE TRANSPARENT À
CONNECTER À CE POINT
NOUVEAU CONDUIT DE
RETOUR À RACCORDER
À L'EXISTANT À LA
THERMOPOMPE
(SI APPLICABLE)
DRAIN
OUVERT
CÂBLE DE
COMMUNICATION

DÉTAIL D'INSTALLATION TYPIQUE D'UNE THERMOPOMPE

ÉCHELLE: AUCUNE

TABLEAU DES NOUVELLES THERMOPOMPES EAU/AIR

IDENT.	VENTILATEUR		REFROIDISSEMENT												CHAUFFAGE									NIVEAU DE BRUIT EAU REFROIDISSEMENT										ÉLECTRICITÉ				POIDS	RACCORDS	CONDENSÉ	NOTES
																								DÉCHARGE DU CONDUIT					IRRADIÉ PAR LE CAISSON												
	CFM NOMINAL	PSE po.	EWT (F°)	LWT (F°)	EDB (F°)	EWB (F°)	LDB (F°)	LWB (F°)	DÉBIT EAU GPM	PERTE DE PRESSION pi	CAPACITÉ SENSIBLE btu/hr	CAPACITÉ TOTAL btu/hr	CHALEUR REJETÉE btu/hr	EER	EWT (F°)	LWT (F°)	EDB (F°)	LDB (F°)	DÉBIT EAU GPM	PERTE DE PRESSION pi	CAPACITÉ SENSIBLE btu/hr	CHALEUR ABSORBÉE btu/hr	COP	125 Hz	250 Hz	500 Hz	1000 Hz	2000 Hz	125 Hz	250 Hz	500 Hz	1000 Hz	2000 Hz	FLA	MCA	VOLTAGE V / Ph / Hz	MAX FUSE	lb.	Po.	Po.	
009	322	0.7	90	102.5	78	67	59	56.2	1.69	6.4	5 100	8 200	10 600	12.1	60	50.8	68	108	1.69	6.9	10 700	7 800	3.6	68	63	56	54	52	64	61	57	53	48	6.0	6.93	208 / 1 / 60	15	105	1/2	3/4	1 @ 5
012	361	0.7	90	102.8	78	67	60.9	57	2.25	4.2	6 700	11 300	14 400	12.2	60	50.5	68	104.6	2.25	5.3	14 200	10 700	4.1	68	62	56	54	51	66	61	54	53	47	7.9	9.30	208 / 1 / 60	15	114	1/2	3/4	1 @ 5
015	535	0.7	90	102.0	78	67	61.1	59	2.81	2.0	9 300	12 900	16 900	11.2	60	51.7	68	98.3	2.81	2.5	15 300	11 600	4.2	67	55	53	54	51	66	60	56	54	48	8.2	9.60	208 / 1 / 60	15	153	1/2	3/4	1 @ 5
018	633	0.7	90	103.4	78	67	58.7	57.1	3.38	5.9	12 100	17 800	22 600	12.7	60	50.8	68	99.8	3.38	7.0	19 900	15 500	4.5	68	56	54	53	54	66	60	57	55	50	10.0	11.90	208 / 1 / 60	15	158	1/2	3/4	1 @ 5
018A	598	0.5	90	103.2	78	67	60.6	57.2	3.38	7.1	11 302	17 976	22 398	13.9	60	50.5	68	99.7	3.4	7.5	20 598	16 113	4.6	60	58	53	51	50	62	60	57	54	50	10.0	11.80	208 / 1 / 60	15	150	1/2	3/4	1 @ 4, 6, 7
024	798	0.8	90	103.3	78	67	59.6	57.7	4.5	5.8	15 800	23 100	30 000	11.4	60	51.1	68	104.7	4.5	6.9	26 700	20 100	4.1	67	55	55	56	55	68	62	58	55	52	11.6	13.50	208 / 3 / 60	20	174	3/4	3/4	1 @ 5
024A	787	0.6	90	102.9	78	67	59.8	57.5	4.5	6.1	15 505	22 912	29 019	12.8	60	51.2	68	98.3	4.5	6.5	25 866	19 890	4.3	69	62	57	57	53	64	62	60	56	52	9.9	11.70	208 / 3 / 60	15	182	3/4	3/4	1 @ 4, 6, 7
024B	798	0.8	90	103.3	78	67	59.6	57.7	4.5	5.8	15 800	23 100	30 000	11.4	60	51.1	68	104.7	4.5	6.9	26 700	20 100	4.1	67	55	55	56	55	68	62	58	55	52	15.3	18.2	208 / 1 / 60	25	174	3/4	3/4	1 @ 5
030	1028	0.8	90	102.8	78	67	61.2	58.3	5.63	3.2	18 700	28 000	36 000	11.9	60	51.0	68	100.6	5.63	3.9	33 000	25 200	4.2	69	59	60	59	60	68	61	59	56	54	12.8	15.00	208 / 3 / 60	20	182	3/4	3/4	1 @ 5
030A	715	0.6	90	101.7	78	67	58.8	54.8	5.63	8.8	14 887	26 072	32 818	13.2	60	52.2	68	106	5.63	9.3	29 479	22 030	4.0	73	66	64	64	60	65	62	63	58	55	14.8	17.70	208 / 1 / 60	25	182	3/4	3/4	1 @ 4, 6, 7
042	1 455	0.8	90	103.0	78	67	59.8	58.2	7.88	6.5	28 600	40 200	51 300	12.4	60	50.7	68	102.5	7.88	7.6	48 300	36 600	4.1	71	65	62	65	63	74	67	61	60	58	19.5	22.90	208 / 3 / 60	35	218	3/4	3/4	1 @ 4, 6, 7

NOTES :

1. MOTEUR ECM À TORQUE CONSTANT.
2. C/A ENSEMBLE ULTRA SILENCIEUX.
3. C/A SUPPORT DE FILTRE DE 25mm ET DE FILTRATION MERV8. LA PRESSION STATIQUE INCLUT UNE PRESSION STATIQUE SUPPLÉMENTAIRE DE 0.2 po POUR LES FILTRES MERV8 POUR LES THERMOPOMPES DE MARQUE CLIMATMASTER. FOURNIR LES FILTRES AINSI QU'UN JEU SUPPLÉMENTAIRE.
4. C/A INTERRUPTEUR D'ISOLEMENT.
5. RÉFRIGÉRANT R454B.
6. RÉFRIGÉRANT R32.
7. CETTE THERMOPOMPE, ÉTANT DANS UN CORRIDOR, LIMITER LA QUANTITÉ DE RÉFRIGÉRANT À 30 ONCES À MOINS D'UTILISER LE RÉFRIGÉRANT R410A.

REMARQUES GÉNÉRALES :

- LE TABLEAU EST BASÉ SUR LES MODÈLES SCI DE CLIMATE MASTER POUR LES THERMOPOMPES AU RÉFRIGÉRANT R-454B ET SUR LA SÉRIE SWCH DE DAIKIN POUR CELLES AU RÉFRIGÉRANT R32. L'ENTREPRENEUR POURRA PROPOSER DES ÉQUIVALENCES AUX EXIGENCES DU CONTRAT. LES PERFORMANCES (COP ET EER) DEVRONT ÊTRE AU MINIMUM À 90% DE LA VALEUR INDIQUÉE AU TABLEAU.
- VOIR PLAN POUR ARRANGEMENT DES ENTRÉES ET SORTIES. À CONFIRMER SUR PLACE. THERMOPOMPE HORIZONTALE. PRÉVOIR TRANSITION SUR ALIMENTATION ET RETOUR POUR S'AJUSTER AUX DIMENSIONS DES CONDUITS DE LA NOUVELLE THERMOMPOMPE.
- POUR TOUTE ÉQUIVALENCE, L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DEVRA S'ASSURER DE VÉRIFIER L'ESPACE DISPONIBLE. SI LA THERMOPOMPE EST DE PLUS GRANDE DIMENSION, DE COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ET D'ABSORBER LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES SI LE RACCORD ÉLECTRIQUE EST DE CAPACITÉ PLUS ÉLEVÉE, D'ABSORBER LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES POUR MODIFIER LES CONDUITS DE VENTILATION SI LES DIMENSIONS ET L'ARRANGEMENT DE LA THERMOPOMPE SONT DIFFÉRENTS DE CE QUI EST MONTRÉ EN PLAN ET D'ABSORBER LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES POUR MODIFIER LA TUYAUTERIE SI L'ARRANGEMENT DE LA THERMOPOMPE EST DIFFÉRENT DE CE QUI EST MONTRÉ EN PLAN.
- PRÉVOIR DES BOYAUX FLEXIBLES EN ACIER TRESSÉ SUR LES RACCORDS D'EAU TEMPÉRÉE. ENLEVER CEUX EXISTANTS.
- LES CONTRÔLES DES THERMOPOMPES DEVRONT ÊTRE COMPATIBLES AVEC L'EXISTANT.
- PRÉVOIR LA MISE EN MARCHE DES THERMOPOMPES AVEC RAPPORT DU BALANCEMENT DU DÉBIT TOTAL À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES AU PLAN.
- PRODUITS ACCEPTÉS : CLIMATE MASTER; DAIKIN; TRANE; VERSATEC; ENVISION; THERMOPLUS.

wsp
480, BOULEVARD DE LA CITÉ, BUREAU 200
GATINEAU (QUÉBEC) CANADA J8T 8R3
TÉL. : 819 243-2827 | TÉLÉC. : 819 243-2019
WWW.WSP.COM

CONSULTANT - SOUS-CONSULTANT :

SCEAU :

INGÉNIEUR
François Patry
39382
QUÉBEC
2026-04-10

CLIENT :

CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

RÉF. CLIENT : MH-2025-2026-05

PROJET :

**REMPLACEMENT DE
THERMOPOMPES - Phase 4
Campus Félix-Leclerc**

PLAN CLÉ :

AVERTISSEMENT : DROIT D'AUTEUR :

CE DESSIN EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE WSP CANADA INC. AUCUNE RÉVISION, REPRODUCTION OU TOUT AUTRE USAGE N'EST PERMIS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DE WSP CANADA INC. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AUX PLANS ET FAIRE LOCALISER TOUS LES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES ET RAPPORTER TOUTES ERREURS OU OMISSIONS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX. L'ÉCHELLE DE CE DESSIN NE DOIT PAS ÊTRE MODIFIÉE.

APPEL D'OFFRES
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS
À DES FINS DE CONSTRUCTION OU DE FABRICATION

ÉMISSION - RÉVISION :

ÉM.	RV.	DATE	DESCRIPTION
00		2026/04/10	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES
0A		2026/03/19	ÉMIS POUR COMMENTAIRES

NO PROJET : CA0064408.7098	DATE : JANVIER 2026
ÉCHELLE ORIGINALE : INDIQUÉE	SI CETTE BARRE NE MESURE PAS 25 mm, AJUSTER VOTRE ÉCHELLE DE TRAÇAGE.
CONÇU PAR : C. URBINEZ	
DESSINÉ PAR : C. URBINEZ	
VÉRIFIÉ PAR : F. PATRY, ing.	25 mm

DISCIPLINE : MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

TITRE :

**TABLEAU, PHOTOS DE RÉFÉRENCE,
DÉTAILS MÉCANIQUES ET CONTRÔLE**

NUMÉRO DU FEUILLET : M-010

FEUILLET # : M-010 DE M-010

ÉMISSION : **ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES**

EN DATE DU : 2026/04/10

RV. 00